

En bref

À l'exception de la Sarthe et de l'est du Maine-et-Loire, la crainte d'une sécheresse dès le mois de février s'est estompée à partir du second trimestre de ce début d'année. Les précipitations de début de printemps, principalement orageuses, ont permis de ralentir la baisse du niveau des nappes phréatiques sur les secteurs les plus arrosés. Une météo exceptionnellement chaude vient clôturer ce premier semestre avec des températures moyennes et une durée d'ensoleillement hors normes relevées sur tous les départements ligériens.

Du côté des **grandes cultures**, les rendements attendus sur la région Pays de la Loire sont globalement corrects pour les céréales à paille mais décevants pour le colza. Les stocks des pays exportateurs sont importants ; mais le ralentissement de l'économie mondiale freine la demande des pays importateurs. Les cours des graines se replient nettement.

En **fruits et légumes**, les conditions météorologiques de ces derniers mois ont impacté fortement la production mais aussi la commercialisation des produits. Entre petits calibres, problème de conservation ou encore météo peu favorable à la consommation, le marché est souvent déséquilibré.

La campagne de **muguet** est satisfaisante tant en quantité que qualité. Malgré une hausse des prix de vente liée à l'augmentation des charges de production, les commandes sont au rendez-vous. Seul point noir au tableau, cette campagne a une nouvelle fois mis en exergue les difficultés de recrutement de saisonniers.

Pour la région Pays de la Loire, les prévisions de rendement pour la **vigne** sont optimistes. Les sorties de grappes sont généreuses et l'état sanitaire du vignoble est correct. Malgré les inquiétudes liées à la contamination liée au mildiou ainsi qu'à la détection d'un foyer de flavescence dorée, ces premières estimations permettent aux viticulteurs d'espérer la mise de volumes en réserve.

La décapitalisation **bovine**, en cours depuis plusieurs années, se poursuit. Les chiffres régionaux des abattages pour l'ensemble des catégories bovines l'attestent, de même que la diminution des volumes disponibles pour l'export (viande et vif). Au cours de ce premier semestre 2023, l'inflation et les fortes chaleurs enregistrées en Europe du Sud pèsent par ailleurs sur la consommation et sur les prix européens de certaines catégories de bovins finis. Ainsi, les cotations entrée abattoir des vaches laitières pâtissent d'un contexte conjoncturel moins favorable alors qu'un manque d'offre soutient les prix des vaches allaitantes et des broutards. Pour des raisons saisonnières avant tout, la cotation du veau de boucherie enregistre également une baisse au cours du semestre. Les charges de production demeurent toujours élevées. La production herbagère du printemps et du début d'été 2023 apparaît plutôt favorable aux productions herbivores. Le solde du commerce extérieur du secteur bovin et la production bovine totale se dégradent par rapport à 2022. En effet, à des importations plus importantes de bovins finis (de vaches en particulier) se combinent de moindres exportations de bovins d'élevage (de broutards notamment).

Dans la lignée de la campagne précédente, la collecte de **lait de vache** de ce premier semestre est morose. La hausse généralisée des charges d'exploitation contraignant les producteurs à modifier la gestion de leur élevage, couplée à la baisse des effectifs dans les troupeaux, impacte à la baisse les volumes produits sur la région. La collecte en lait biologique est plus problématique avec une offre toujours supérieure à la demande, malgré les mesures de déclassement opérées et le tassement des conversions.

La production de **lait de chèvre** ligérienne résiste quant à elle et parvient à conserver une croissance positive.

Pour les **porcs**, les cotations remontent au cours du semestre. La demande intérieure française reste toujours peu dynamique l'inflation constituant très probablement un facteur limitatif dans les achats de viande. De même, les échanges extérieurs s'essoufflent. L'offre française se réduit ainsi que dans les autres pays européens. Les coûts de l'élevage baissent mais demeurent élevés.

Au premier semestre 2023, les abattages de **volailles** pour la consommation reviennent globalement à des niveaux standard, après les deux vagues d'épizootie de grippe aviaire de 2022. Les abattages de poulets et de pintades reviennent en fin de semestre aux niveaux de 2021, alors que ceux de canards et de dindes restent encore en retrait.

À la Une

Prévention des incendies de forêt et protection des forêts contre l'incendie : un arrêté cadre inter-départemental signé le 05 juillet 2023

Agriculture biologique : mise en œuvre du plan de soutien spécifique de 60 M€ du 16 août au 20 septembre 2023

Contexte météorologique

Janvier : comme en décembre 2022, un mois en deux temps

La pluie accompagnée de températures exceptionnellement douces a rythmé les quinze premiers jours de janvier. Depuis la mi-décembre 2022, plusieurs stations ligériennes enregistrent de nouveaux records pour les maximales comme sur Nantes-Bouguenais avec 11°C de températures moyennes. Du 1^{er} au 15 janvier, les épisodes pluvieux privilégiant la bordure atlantique sont quasi quotidiens et s'accompagnent d'un vent d'ouest à sud-ouest. La tempête « Gérard » balaie la région dans la nuit du 15 au 16 janvier avec des rafales supérieures à 100 km/h sur la plupart des départements de la région, elle marque un virage météorologique sur la deuxième décennie. À partir du 17 janvier, un temps hivernal s'installe avec l'arrivée des premières gelées de l'année et de quelques épisodes neigeux. Les épisodes pluvieux sont rares et peu intenses avec un vent nord-est dominant.

La pluviométrie moyenne sur le mois de janvier est conforme ou supérieure à la normale sur la Loire-Atlantique, la Vendée et le Maine-et-Loire, mais a contrario celle-ci est insuffisante en Mayenne et même déficitaire sur la Sarthe. Côté ensoleillement, celui-ci est légèrement supérieur ou égal aux valeurs habituellement relevées sur ce premier mois de l'année.

Février : bel ensoleillement et sévère déficit hydrique

Tout au long du mois, les conditions anticycloniques et les vents nord-est assèchent la masse d'air et repoussent les perturbations pluvieuses. En conséquence, l'ensemble des départements ligériens profitent d'un excédent d'ensoleillement et les pluies habituelles de l'hiver ne sont pas au rendez-vous. Malgré des gelées nocturnes fréquentes, un air de printemps souffle notamment sur les deux premières décades du mois. L'ensoleillement des après-midis fait grimper les températures avec des maximales supérieures ou égales à 15°C et place ce mois légèrement au-dessus de la normale. Du côté des précipitations, celles-ci se concentrent sur 3 journées, soit les 22, 23 et 24 février. A partir du 24, le temps sec est de retour : ce mois de février 2023 se place comme un des mois de février les plus secs ! Le déficit hydrique atteint les 97 % à Laval, 91 % au Mans, 60 % à Beaucozé et 70 % à Nantes et à la Roche sur Yon. Le manque important de pluie se fait déjà ressentir sur la région, les premières mesures de restriction de l'utilisation de l'eau se mettent donc en place.

Mars : le retour de la pluie avec beaucoup de vent

Le temps des 7 premiers jours du mois de mars est plutôt calme, sec et frais. À partir du 7, la douceur ainsi que la pluie sont de retour et des flux de sud-ouest se mettent en place. L'ensoleillement est déficitaire sur l'ensemble des départements de la région. Un nombre de jours avec des vents forts (supérieurs à 58 km/h) est enregistré dans les stations ligériennes avec des niveaux records atteint pour la Mayenne, la Sarthe, le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique. Bien qu'inférieur aux records, le vent a également bien soufflé en Vendée. Les précipitations font enfin leur retour avec des cumuls pluviométriques très conséquents en seulement une semaine (du 7 au 13 mars), en particulier sur la Vendée. Il est à noter que même si les précipitations sont au rendez-vous, celles-ci restent insuffisantes pour la période de recharge des nappes phréatiques (de septembre à mars). La plupart des stations n'atteignent pas leur normale mais les bonnes pluviométries de janvier et mars 2023 permettent d'atténuer l'effet catastrophique du mois de février.

Tableau 1		Pluviométrie (mm)		Températures moyennes (°C)				Nombre de jours de gel		Insolation (heures et minutes)	
		1 ^{er} trimestre 2023	Moyennes ou normales 1991-2020	1 ^{er} trimestre 2023		Moyennes ou normales 1991-2020		1 ^{er} trimestre 2023	Moyennes ou normales 1991-2020	1 ^{er} trimestre 2023	Moyennes ou Normales 1991-2020
				Mini	Maxi	Mini	Maxi				
44	NANTES-BOUGUENAI	213,4	213,8	4,8	11,7	3,8	11,1	10	18	342h42	322h12
49	ANGERS-BEAUCOUZE	201,5	177,1	4,5	11,4	3,6	10,7	21	20	334h12	308h24
53	LAVAL-ETRONNIER	158,4	182,9	4,0	10,7	3,1	10,0	20	21	308h54	274h12 *
72	LE MANS	140,5	167,2	4,1	11,4	3,0	10,5	17	24	304h48	297h48
85	LA ROCHE-SUR-YON	231,8	229,7	4,2	11,2	3,4	10,7	23	21	329h	331h6

* Suite à l'absence de données, utilisation des normales 1981-2010 pour la station de Laval-Entrammes et non pas la station de Laval-Etronnier
Source : SRISE à partir de données mensuelles issues de MeteoFrance et Meteociel

Avril : pluviométrie disparate avec des averses orageuses

La première décade du mois commence sous un temps doux et sec. Les précipitations se font rares en ce début de mois malgré quelques épisodes orageux le 1er avril. Le soleil s'impose à partir du 3 et quelques gelées sont enregistrées le 5. À partir du 9, un flux sud-ouest se met en place apportant l'essentiel des pluies du mois sur les journées du 11 et 14 avril. La tempête « Noa » de passage le 12, balaie la région de direction ouest à sud-ouest mais aucune rafale à plus de 100 km/h n'est enregistrée. La douceur et le soleil reviennent à partir du 15 avril avec des températures atteignant régulièrement 20°C les après-midis. Les averses orageuses reviennent en fin de mois et permettent notamment à la Mayenne et à la Sarthe d'afficher un bilan pluviométrique excédentaire contrairement aux zones côtières. Les dernières gelées sont enregistrées le 21 en Mayenne (Pré-en-Pail) et sur la Sarthe (Fresnaye).

Sur le mois d'avril, l'ensoleillement est déficitaire et les températures moyennes à l'échelle de la région sont dans les normales saisonnières. À l'exception de la Sarthe et de l'est du Maine-et-Loire où la situation reste préoccupante avec des niveaux anormalement bas, les niveaux des nappes phréatiques ligériennes sont repartis à la hausse grâce aux précipitations printanières. Pour la Mayenne, la Loire-Atlantique, la Vendée et l'ouest du Maine-et-Loire, le niveau des nappes phréatiques est désormais proche des normales voire supérieur.

Mai : chaud et sec en deuxième partie de mois

La pluie accompagnée de températures clémentes et d'un ensoleillement normal rythme les quinze premiers jours de mai. En effet, du 1^{er} au 15, un vent d'ouest apporte des précipitations utiles et efficaces à une végétation en plein essor. Les zones à l'est de la région recueillent l'équivalent d'un mois normal de précipitation en 10 jours. À partir du 16, la crainte d'une sécheresse est de retour dans les esprits ! Avec les flux nord-est, la seconde quinzaine est marquée par des températures chaudes, un ensoleillement largement excédentaire et l'absence totale de pluie sur l'ensemble des départements ligériens. Les températures maximales dépassent les 25°C en fin de mois (du 27 au 31 mai). Ces vents de nord-est assèchent les sols et contribuent à accentuer le stress hydrique pour la végétation (+ 15 % par rapport à la normale). À noter, qu'aucun gel tardif n'est enregistré sur la région.

Juin : exceptionnellement chaud avec des orages

Les températures chaudes et l'absence de pluie depuis la mi-mai se prolongent sur la première semaine du mois de juin. À partir du 8, les températures minimales et maximales sont 3 à 4 °C supérieures aux normales saisonnières. À la mi-juin (entre le 13 et le 18), les températures enregistrées dépassent régulièrement les 30°C les après-midis. Le temps est instable avec des précipitations orageuses parfois accompagnées de pluies torrentielles ou de fortes chutes de grêle (9, 10 et 18 juin). La pluviométrie enregistrée sur le mois provient principalement de ces orages qui ont pour conséquence de donner une cartographie disparate des précipitations sur la région. Des excédents de pluie sont relevés sur le sud-est de la région alors que le nord-ouest de la région souffre de déficits pluviométriques. À partir du 23 juin, l'absence de précipitations se fait ressentir avec un temps très ensoleillé et très chaud. Les thermomètres culminent localement à plus de 34°C. En toute fin de mois, les nuages sont de retour et l'atmosphère est plus fraîche. Ce mois de juin 2023 a été exceptionnellement chaud avec des températures moyennes et une durée d'ensoleillement hors normes relevées sur tous les départements ligériens. Il s'agit du mois de juin le plus chaud jamais enregistré sur les postes de Nantes, du Mans et de la Roche-sur-Yon, et cela sans épisode caniculaire. Ce record atteste de températures moyennes élevées durables.

Département		Pluviométrie (mm)		Températures moyennes (°C)				Nombre de jours T>=30°C		Insolation (heures et minutes)	
		2 ^e trimestre 2023	Moyennes ou normales 1991-2020	2 ^e trimestre 2023		Moyennes ou normales 1991-2020		2 ^e trimestre 2023	Moyennes ou normales 1991-2020	2 ^e trimestre 2023	Moyennes ou Normales 1991-2020
				Mini	Maxi	Mini	Maxi				
44	NANTES-BOUGUENAIS	98,3	167,8	11,2	21,6	9,7	19,6	4,0	2,0	755h18	600h12
49	ANGERS-BEAUCOUZE	144,4	162,8	10,7	21,6	9,5	19,9	6,0	3,0	738h24	608h48
53	LAVAL-ETRONNIER	111,6	172,2	9,9	20,8	8,9	19,0	3,0	2,0	720h18	630h42
72	LE MANS	136,5	169,4	11,1	22,1	9,5	20,1	9,0	3,0	712h24	607h18
85	LA ROCHE-SUR-YON	121,1	173,6	10,5	21,3	9,2	19,3	3,0	2,0	744h30	623h24

Source : SRISÉ à partir de données mensuelles issues de MétéoFrance et Météociel

Grandes Cultures

Bon potentiel de rendement en céréales à paille ; maïs décevant en colza

Les **céréales d'hiver**, semées majoritairement en octobre 2022, présentent fin janvier une croissance très satisfaisante, avec une biomasse et un niveau de tallage importants. Après un mois de février très sec, le retour des pluies à partir de la deuxième semaine de mars est très bénéfique aux sols et aux cultures ; cette humidité permet également une bonne valorisation des apports d'azote. Jusqu'à la mi-mai, les températures douces et l'alternance de pluies et de périodes ensoleillées favorisent la croissance rapide des cultures. Un temps sec s'installe ensuite, avec l'arrivée fin mai de températures estivales. Dans le sud de la région, la récolte de l'**orge d'hiver** commence précocement : début juin. Le climat, globalement sec et chaud, favorise l'avancée rapide des moissons. Les dégâts sur les cultures dus à quelques pluies orageuses, parfois accompagnées de grêle, sont limités. Par rapport au rendement moyen régional 2018-2022, le rendement 2023 du **blé tendre** est prévu supérieur de 8 quintaux ; en revanche, celui du colza est estimé inférieur de 4 quintaux, en raison de défauts d'enracinement, d'une floraison moyenne, de stress hydrique, d'échaudage et de maladies en fin de cycle.

Les semis de **maïs** et de **tournesol** avancent au fur et à mesure du ressuyage des sols et du retournement des prairies précédant un maïs. Certaines parcelles doivent être resemées en raison de dégâts d'oiseaux ou de sangliers. Courant juin, l'alternance de rares épisodes pluvieux localisés et de températures chaudes est bénéfique à la croissance des cultures d'été.

Le ralentissement de l'économie mondiale impacte les marchés des céréales et du colza

Durant ce premier semestre 2023, les cours du **blé**, du **maïs** et du **colza** baissent nettement, notamment en raison du ralentissement de l'activité économique mondiale qui freine la

Tableau 3 - Prévisions de récolte en Pays de la Loire au 1^{er} juillet 2023 - récolte 2023 -

Cultures	Surface (ha)	Évolution 2023/2022	Rendement (q/ha)	Évolution 2023/2022	Production (1 000 q)	Évolution 2023/2022
Céréales : 638 130 ha dont						
Blé tendre	372 700	1 %	75	7 %	27 953	8 %
Orge d'hiver	75 450	0 %	75	17 %	5 659	17 %
Orge de printemps	5 040	- 10 %	69	35 %	348	22 %
Triticale	33 130	- 17 %	64	12 %	2 120	- 7 %
Blé dur	21 150	- 9 %	74	14 %	1 565	3 %
Avoine	3 940	- 22 %	58	7 %	229	- 16 %
Maïs grain *	100 140	- 16 %	-	-	-	-
Oléoprotéagineux : 182 480 ha dont						
Colza	97 940	15 %	29	- 15 %	2 840	- 2 %
Tournesol	56 480	- 7 %	-	-	-	-
Pois protéagineux purs	5 120	43 %	33	- 6 %	169	34 %
Maïs fourrage	226 910	- 4 %	-	-	-	-

Source : Agreste et FranceAgriMer Pays de la Loire

Les surfaces correspondent aux données PAC 2023 provisoires

* **Maïs grain** : dont environ 16 500 ha de maïs grain humide ; évolution de la surface globale grain + fourrage : - 8 %

demande des pays importateurs. Par ailleurs, la hausse de l'euro par rapport au dollar pénalise la compétitivité de la zone euro. En blé, les stocks des pays exportateurs sont importants. Courant mars, la Russie, premier exportateur mondial de blé, décide de baisser ses prix afin de gagner des parts de marché ; elle s'accapare ainsi la quasi-totalité de la demande des pays du bassin méditerranéen. L'accord entre la Russie et l'Ukraine sur le corridor maritime en mer Noire est reconduit pour soixante jours à partir du 19 mai. Quant à la production mondiale 2023 de blé tendre, elle est prévue abondante. Pour de nombreux agriculteurs français, le cours du blé devient inférieur à son coût de production de la récolte 2023. Sur juin 2023, le cours moyen du **blé tendre** rendu Rouen, 231 €/t, est inférieur de 24 % à celui de décembre 2022 : 305 €/t. Sur la campagne 2022-2023, le cours moyen du blé tendre rendu Rouen, 293 €/t, est inférieur de 3 % à son niveau de 2021-2022 : 303 €/t ; il est supérieur de 41 % à son prix moyen quinquennal : 208 €/t.

Le cours du **maïs** suit la tendance baissière de celui du blé. De plus, aux

USA, la surface 2023 de maïs progresse sensiblement : + 400 000 ha en un an (+ 4 %). La production mondiale 2023 de maïs est prévue en forte hausse versus celle de 2022.

Sur juin 2023, le cours moyen du maïs rendu Bordeaux, 219 €/t, est inférieur de 24 % à celui de décembre 2022 : 288 €/t. Sur la campagne 2022-2023, le cours moyen du maïs rendu Bordeaux, 286 €/t, est supérieur de 7 % à son niveau de 2021-2022 : 198 €/t, et de 52 % à son prix moyen quinquennal : 189 €/t.

En **colza**, les stocks des pays exportateurs et importateurs sont importants. De plus, la production mondiale 2023 est prévue abondante. Par ailleurs, le ralentissement de l'économie mondiale fait pression sur le marché de l'énergie, dont celui du biodiesel.

Sur juin 2023, le cours moyen du colza rendu Rouen, 427 €/t, est inférieur de 26 % à celui de décembre 2022 : 573 €. Sur la campagne 2022-2023, le cours moyen du colza rendu Rouen, 544 €/t, est inférieur de 25 % à son niveau de 2021-2022 : 725 €/t ; il est supérieur de 20 % à son prix moyen quinquennal : 455 €/t.

Une campagne 2022-2023 de chargements portuaires atypique

Entre janvier et juin 2023, 309 000 t de **graines de céréales** et d'**oléoprotéagineux** sont chargées dans les quatre ports de la région (versus 776 000 t au cours du semestre précédent). Durant les quatre premiers mois de la campagne 2022-2023, la France profite de la désorganisation du trafic maritime en mer Noire, lié à la guerre en Ukraine. De juillet à octobre 2022, 673 000 t de graines sont chargées dans les quatre ports régionaux, soit 62 % du trafic régional total 2022-2023. L'accord sur le corridor

maritime en mer Noire, signé entre la Russie et l'Ukraine, permet ensuite à ces deux pays d'exporter à nouveau des tonnages importants de céréales. La Russie, dont les disponibilités en blé sont abondantes, pratique des prix très concurrentiels vers les pays du bassin méditerranéen, zone traditionnelle de destination du blé chargé dans les ports ligériens.

Le trafic portuaire régional 2022-2023 atteint 1,085 Mt. Par rapport à 2021-2022, les chargements 2022-2023 chutent de 25 % (- 366 000 t) ; ils sont

inférieurs de 5 000 t au trafic moyen 2017-18 à 2021-22.

Les chargements régionaux 2022-2023 de blé tendre atteignent 893 000 t (- 175 000 t par rapport à 2021-2022) ; ceux de maïs 65 000 t (- 97 000 t), ceux d'orge 59 000 t (- 37 000 t) et ceux de blé dur 50 000 t (- 43 000 t). La destination principale 2022-2023 est le Portugal (240 000 t), loin devant le Maroc (152 000 t), le Yémen (111 000 t), Cuba (98 000 t), et la Chine (91 000 t). Ces cinq pays concentrent 64 % du trafic portuaire régional 2022-2023.

Fruits et légumes

Pomme : petits calibres et problèmes de conservation freinent le marché

Malgré de nombreuses promotions pour fluidifier le marché, le commerce de la **pomme** en ce début d'année est peu dynamique. Les fortes températures de l'été 2022 ont accéléré la maturité des fruits entraînant une plus forte présence de petits calibres ainsi que des difficultés de tenue en chambre froide. Les ventes de Gala et Golden en sachets s'en sortent mieux, ces produits étant sur un segment de prix plus attractif pour le consommateur final, ainsi que les variétés rustiques qui ont vu leurs cours historiquement hauts. La hausse des charges liées à l'inflation et l'énergie pèse toujours fortement sur la filière. Des opérations médiatisées dans les grandes surfaces et des arrachages de vergers ont lieu en janvier et février afin de demander une revalorisation des produits. Au printemps, les bassins Sud-Est et Sud-Ouest réduisent leur activité, ce qui entraîne des reports vers le Centre-Ouest qui bénéficie d'une qualité de produit légèrement meilleure. Le marché retrouve de la fermeté. Les produits bien colorés et de qualité sont mieux valorisés. Sur le marché libre de l'industrie, le manque de disponibilité se traduit par des prix élevés. La bonne conservation des

fruits est un point de vigilance chez les opérateurs, notamment chez les exportateurs, afin de limiter les risques. L'export est donc moins soutenu sur le premier semestre.

Poires : bilan satisfaisant malgré une fin de campagne précoce

Après les fêtes, le commerce de la **poire** retrouve de l'activité. La campagne de Comice se termine chez plusieurs opérateurs avec plus d'un mois d'avance. En février, l'offre est désormais essentiellement composée de Conférence, mais aussi de variétés club telles Angys et Xenia. Les volumes se concentrent chez les opérateurs restants avec des calibres en diminution et les manques sont couverts par l'import européen. Malgré une demande supérieure à l'offre, les hausses de prix ne sont pas au rendez-vous, comme cela est couramment le cas en fin de campagne. Cela s'explique par la concurrence étrangère, mais aussi par le souhait des opérateurs de ne pas spéculer avec un produit fragile. Il est important pour la filière de conserver une bonne fluidité dans l'écoulement des stocks. Au printemps, les poires françaises se font désormais plus rares sur le marché. Les produits belges, hollandais puis d'hémisphère sud prennent de plus en plus de

place. Malgré la hausse des charges liées à l'inflation et l'énergie, les cours relativement élevés cumulés à une production importante, ont permis une campagne satisfaisante.

Fraise : campagne mise à mal par les conditions météorologiques

Jusqu'au 15 mai, les volumes de production de **fraises** sont faibles du fait des conditions printanières assez fraîches. Néanmoins, la consommation n'étant pas à la hauteur des prévisions malgré les nombreux longs week-ends, ce disponible est en phase avec la demande.

À la mi-mai, l'arrivée tardive d'une météo plus propice à la pousse et la maturation des fruits permet une offre plus élevée ainsi qu'une demande plus intéressée. Bien que la production augmente, celle-ci est insuffisante. La production de Gariguette décline au profit des autres variétés. Dans ce contexte de manque de disponibilité global, les cours s'orientent à la hausse. À la fin mai, le marché est fluide appuyé par les actions promotionnelles. Dans la continuité, sur la première quinzaine du mois de juin, le maintien d'un climat estival couplé à des volumes de production déficitaires profite au marché de la fraise, et notamment à la fraise de printemps.

À partir de la mi-juin, le volume des transactions chute fortement : le produit devient moins attractif au profit des autres fruits d'été. Le marché perd de son envergure, ce qui amorce une fin de campagne précoce pour certains opérateurs.

Un bilan de campagne en demi-teinte : les faibles volumes disponibles ont suffi à honorer la demande et, étant donné la perte d'intérêt pour le produit, seules les variétés « premium » trouvent preneurs à bon prix.

Tomate : marché fébrile météo-dépendant

La consommation de **tomates** étant météo-dépendante, les quinze premiers jours de janvier sont plutôt favorables à sa consommation. Les faibles volumes disponibles s'écoulent sans difficulté. À partir de la mi-janvier, la demande baisse à l'image du climat maussade s'installant sur la région. À cette période de l'année, avec la concurrence faible, l'écoulement des volumes reste malgré tout fluide. Les tomates se négocient à des niveaux de prix élevés, constat partagé sur les diverses places européennes. La campagne d'hiver s'achève sur une note positive, après des débuts difficiles. Les premières récoltes de tomates grappes issues de nouvelles cultures débutent fin février sur un marché bien dégagé. À partir de la mi-mars, les volumes disponibles s'étoffent progressivement et s'accompagnent d'actions commerciales. Le contexte social tendu rend la demande hésitante pour les variétés anciennes et cerises, alors que celle-ci reste stable pour les tomates rondes (grappes et vrac).

Sur le mois d'avril, des concessions tarifaires sont mises en place du fait des volumes de tomates rondes provenant de la concurrence espagnole ou encore marocaine.

Il faut attendre la mi-mai pour que le contexte météorologique favorable à la consommation soit de retour et incite à un rehaussement des prix. Cependant, cette hausse est temporaire et avec l'arrivée des volumes provenant des autres bassins nationaux, l'offre disponible devient supérieure à la demande.

À la fin juin, les prix de vente pour les tomates rondes s'érodent fortement. Les tomates de segmentation (variétés

anciennes) voient leurs prix rester relativement stables.

Courgette : début de campagne concurrentiel

La campagne de la **courgette** débute avec le climat estival de juin. Les températures chaudes augmentent la production et donc progressivement la disponibilité du produit sur le marché. La demande est à la hauteur des prévisions : l'écoulement des produits est fluide. Cette situation se retrouve au niveau national et engendre une concurrence parfois agressive entre les différents bassins de production qui complexifie les ventes. En conséquence, le produit trouve difficilement preneur malgré un réajustement des prix à la baisse en milieu de mois.

Concombre : marché qui peine à s'équilibrer

En janvier, l'entrée en campagne du **concombre** français débute dans le bassin nantais, suivie de la région Centre-Val de Loire. Leader actuellement en Europe, l'Espagne ne concurrence pas les transactions nationales, en raison de perte de production occasionnée par de nombreux aléas climatiques.

Ainsi, en ce début d'année, les premiers lots français s'expédient sur des bases de prix élevés, jamais observés jusqu'à aujourd'hui.

En mars, la production est croissante mais la météo maussade ne stimule pas la consommation, même si l'origine française est une priorité d'achat pour les enseignes. Malgré la mise en place des premières promotions, des stocks se forment sur le mois d'avril. Jusqu'à la fin du mois, les vacances scolaires entraînent une baisse de la demande des collectivités et le concombre ne trouve pas preneur face à des températures printanières assez fraîches. L'offre devient trop importante pour tous les bassins de France.

À la veille du premier mai, de nombreux lots stockés sont détruits et des arrachages prématurés des premières cultures sont réalisés. En seconde quinzaine de mai, cette configuration de marché est nationale et européenne. Ainsi, la concurrence tarifaire se généralise et de fortes concessions de prix se pratiquent. FranceAgriMer déclare le marché du concombre en

prix anormalement bas, puis en crise conjoncturelle début juin pendant trois jours.

Après cette période compliquée, le mois de juin est une petite bouffée d'oxygène. La météo ensoleillée permet enfin d'atteindre un équilibre offre-demande.

Radis : contexte climatique peu favorable à sa culture et demande mesurée

En ce début d'année, le marché du **radis** trouve un semblant d'équilibre. La production est limitée par les conditions climatiques (baisse des températures et luminosité faible) mais celle-ci correspond à la demande. Les échanges s'effectuent à des niveaux de prix élevés bien supérieurs à la moyenne quinquennale.

À partir de février, certains opérateurs signalent des difficultés d'approvisionnement en semences de radis. Le climat frais peu propice à la production, couplé au manque de graine, continue de perturber les calendriers de production. La concurrence des autres bassins émerge sur les étals avec notamment l'arrivée des produits du bassin lyonnais. La demande restant en berne, des concessions tarifaires interviennent. Début mars, la demande progresse mais l'offre peine à la couvrir : une ponctuelle hausse des prix est constatée. Sur la seconde partie du mois, des actions commerciales sont mises en place à l'approche du printemps mais la demande stagne, les échanges sont plus compliqués. Avec les températures plus douces du mois d'avril, un développement linéaire de la production se met en place et permet d'éviter les chevauchements de cultures. La demande progresse mais reste limitée et les actions commerciales permettent d'écouler les stocks.

À partir du mois de mai, la disponibilité des volumes s'étoffe avec la concurrence dorénavant bien installée des autres bassins français. Les températures élevées influent négativement sur la production mais aussi sur la conservation des bottes sur les étals.

La demande se fait plus pressante fin juin et les prix, jusqu'alors relativement faibles, remontent légèrement.

Mâche : bilan de campagne peu

satisfaisant lié à un déséquilibre offre-demande

En janvier, la demande intérieure de la **mâche** ne peut absorber la totalité du potentiel disponible. L'export est, quant à lui, assez dynamique malgré un net retrait de l'Allemagne (pays traditionnellement acheteur). Les prix baissent donc en ce début d'année. La baisse des températures sur la seconde partie du mois de janvier et février freine la production de mâche. Le développement de l'offre n'est pas celui escompté. Le déséquilibre offre-demande se résorbe et les échanges s'effectuent à des prix à la hausse.

À partir de mars, les chevauchements de culture entraînent une augmentation massive des volumes disponibles sur le marché, malgré des destructions de parcelles. La demande étant stable, les prix à l'expédition s'érodent.

Le bilan de la campagne écoulée n'est pas positif, l'équilibre offre-demande étant régulièrement mis à mal.

À partir d'avril, le marché entre dans une nouvelle campagne dite d'été caractérisée par des mises en culture moindres.

Salades : offre impactée par la météorologie capricieuse

La campagne ligérienne de **salades** démarre lentement en troisième décennie de mars avec un léger retard dû aux conditions climatiques peu propices au développement végétatif (gelées, luminosité déficitaire et vend nord-est). La quasi-absence de concurrence permet au marché d'être serein et les échanges s'effectuent à des prix bien supérieurs à la moyenne quinquennale.

Jusqu'à la mi-mai, même si le contexte météorologique reste peu favorable, l'offre progresse, mais celle-ci reste inférieure aux standards habituels malgré l'arrivée en production du bassin francilien.

En deuxième quinzaine du mois de mai, l'ensoleillement plus généreux et la persistance d'un temps toujours venteux perturbent l'efficacité de l'irrigation et en conséquence, modèrent toujours les disponibilités. La très faible concurrence des différents bassins de production favorise le bon équilibre entre offre et demande jusqu'à

la mi-juin. Les échanges s'effectuent toujours à des cours satisfaisants malgré une érosion des prix.

À partir de la seconde quinzaine de juin, des destructions de produits au champ sont effectuées (qualité altérée en raison d'orages). La concurrence entre les différentes zones de production et les jardins familiaux dégrade l'ambiance commerciale. Malgré quelques opérations promotionnelles, la demande ne montre pas un engouement particulier à l'approche des vacances estivales.

Il est à noter que depuis le début de la campagne des salades d'été, les prix sur l'ensemble des laitues à couper sont supérieurs d'environ 20 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Poireau : commercialisation satisfaisante

En janvier, la seconde partie de la campagne de **poireau** se présente avec une faible production : les parcelles sont de faibles rendements avec des petits calibres.

Ainsi, l'avance sur le planning commercial se confirme pour de nombreuses structures et une fin de campagne précoce est envisagée. La météo maussade engendre des difficultés d'arrachage et un travail supplémentaire en atelier, coûts qui sont répercutés sur le prix à l'expédition après d'après négociations.

Comme à l'habitude pour ce début d'année, de nombreuses promotions sont mises en place en magasin.

Par la suite, la production ne cesse de décliner et les vacances scolaires d'hiver rendent la demande parfois hésitante. Toutefois, l'équilibre commercial reste stable avec la poursuite des promotions.

À la veille de mars, la météo est plus hivernale et la production ne cesse de fléchir au niveau régional et sur l'Hexagone. Par ailleurs, la hausse des cours des marchés directeurs nationaux et européens se répercute sans difficulté sur les lots expédiés.

En fin de premier trimestre, la fin de la campagne se confirme précocement. La profession se satisfait de cette seconde partie de la campagne, contrairement à celle de l'an dernier où la crise conjoncturelle était quotidienne pour cette même période.

Alliums : qualité hétérogène et

tarifs historiquement élevés pour l'oignon jaune

La production nationale d'**oignon jaune** a été impactée par la baisse des surfaces plantées et les fortes chaleurs de l'été dernier. Le recours fréquent à l'irrigation n'a pas comblé le déficit pluviométrique, avec pour conséquence un manque de gros calibres. Les températures douces de janvier accentuent le développement de maladies, des problèmes de conservation sont signalés. Dès janvier, le manque de volume se fait ressentir et les prix sont régulièrement revus à la hausse. Les stocks diminuant rapidement, certains opérateurs prévoient une fin de campagne précoce. Les structures plus importantes basculent sur l'oignon stocké en chambre froide. À partir du mois de mars, les opérateurs rationnent leurs expéditions pour tenir leurs engagements jusqu'à la fin de la campagne vis-à-vis de leurs clientèles, notamment les centrales d'achat. Le manque de produits engendre un envol des cours. Ainsi, les tarifs atteignent des valeurs historiques, trois fois supérieures à la moyenne quinquennale. Les petits calibres délaissés initialement trouvent preneurs à des tarifs intéressants. Face à l'absence de volume disponible, les produits d'importation se développent pour répondre à la demande (Égypte, Afrique du Sud, Australie et Nouvelle-Zélande).

Le marché de l'**échalion** est stable et sans entrain sur le début de l'année. Des problèmes de conservation sont également détectés, la qualité de la marchandise est hétérogène. Les prix baissent de manière régulière jusqu'aux vacances de printemps où le marché devient plus porteur. Les cours sont légèrement revalorisés avec des volumes échangés plus importants.

Le commerce de l'**échalote** est peu évolutif. La demande est modérée et les opérateurs gèrent leurs stocks pour la suite de la campagne. Les prix se maintiennent auprès de la clientèle habituelle. La fin de la campagne régionale se dessine fin avril avec le manque de volume disponible à la commercialisation.

Fleurs

Muguet : une campagne quantitative et qualitative malgré un retard de croissance avec des prix de vente à la hausse

La campagne 2022 du muguet Nantais avait été marquée par une forte précocité des plants de tous âges. L'hiver relativement rigoureux de cette année a induit une bonne vernalisation des plants. Les deux premières semaines du mois d'avril sont marquées par des épisodes de froid et de vent d'est asséchant pour les cultures, tandis que les températures peinent à monter en journée. Cela a pour conséquence de ralentir la croissance des plants. Ainsi, au début du printemps, les producteurs ont signalé des retards de développement par rapport à l'année précédente. Pour mémoire, les muguetts sont classés selon 3 catégories : le muguet de 3 ans, dont les brins sont récoltés pour la première fois, est le muguet le plus tardif, mais généralement le plus qualitatif ; le muguet de 4 ans, de croissance et de qualité intermédiaire ; et enfin le muguet de 5 ans, dont les brins sont récoltés pour la 3^e fois, est le muguet le plus précoce mais pour lequel les brins sont souvent de qualité moindre.

Si les retards de croissance relevés ne semblent pas particulièrement dommageables pour les muguetts de 4 et 5 ans, ils le sont en revanche davantage pour celui de 3 ans, plus tardif que les précédents. Ces derniers sont donc placés régulièrement au forçage (période de privation de lumière pour forcer la plante à développer ses feuilles) puis exposés à la lumière pour ne pas trop limiter le développement de la hampe florale. Les premières phases de récolte débutent aux alentours du 20 avril sur les parcelles des muguetts de 5 ans, puis viennent ensuite les parcelles de 4 ans pour finir par celles de 3 ans. Malgré les retards de croissance qui obligent les producteurs à repasser jusqu'à trois fois sur une même parcelle, les récoltes sont satisfaisantes tant en quantité qu'en qualité (majoritairement du premier choix et de l'extra).

Les prix de ventes pratiqués par les producteurs sont à la hausse, tant en brins qu'en pots. Ces augmentations sont la conséquence directe d'une hausse des charges incompressibles (achats de toiles plastifiées de culture, coût de l'énergie, frais de main d'œuvre, etc.). Cela ne semble pas pour autant porter préjudice à l'aval de la filière, qui a vu augmenter son nombre de commandes auprès des producteurs.

Des difficultés à mobiliser les saisonniers

Cette période de récolte en plein champs met une nouvelle fois en exergue les difficultés de recrutement des producteurs de muguet. Par chance, pour cette campagne 2023, le chevauchement entre les périodes de récoltes et les vacances scolaires a permis aux entreprises de recruter de nombreux saisonniers lycéens (mais peu d'étudiants). Cependant, cela laisse craindre un futur manque de personnels pour les années où un décalage sera observé entre récolte et période de congés. Par ailleurs, de nombreux abandons de postes ainsi que des difficultés à maintenir des cadences de travail sont signalés, paramètres indispensables pour garantir la fraîcheur des brins.

Viticulture

Récolte : prévisions de rendement optimistes

Après deux années difficiles, les sorties de grappes sont généreuses laissant envisager un beau volume dans le vignoble ligérien. Les perspectives de récolte sont bonnes avec des rendements prévisionnels supérieurs à la moyenne quinquennale. L'état sanitaire du vignoble est correct malgré la succession d'averses et de soleil entraînant une contamination importante au mildiou et à l'oïdium. Du côté des orages, la grêle tombée sur les mois d'avril-mai dans le Maine-et-Loire a laissé des traces sur les grappes mais les conséquences sur la vigne sont faibles. Fin juin, la condition hydrique des sols du vignoble est bonne. Sur la région, les rendements estimés des différents cépages sont proches de ceux de 2020.

Les chiffres optimistes annoncés pourraient permettre aux vignerons de mettre du volume en réserve et ainsi reconstituer leurs stocks à la fois pour satisfaire les marchés mais également pour anticiper les potentiels futurs accidents climatiques. Il convient toutefois de rester prudent, car un stress hydrique ou des orages de grêle cet été pourraient affecter le bon développement de la vigne. La pluviométrie estivale sera déterminante.

Surfaces : baisse pour le Pays Nantais et maintien pour l'Anjou-Saumur

Dans le vignoble du Pays nantais et plus précisément dans le Muscadet, les surfaces de vignes continuent de diminuer avec environ 6 000 ha en

production pour la campagne 2023 (- 400 ha par rapport à 2022). Cette diminution s'explique par l'arrachage liée à l'urbanisation grandissante ainsi que le vieillissement du vignoble.

Du côté du vignoble d'Anjou-Saumur, la surface totale en production se maintient notamment grâce aux surfaces record prévues en Crémant de Loire sur la campagne à venir avec 3 500 ha.

A contrario, des baisses de surfaces sont prévues pour le Cabernet d'Anjou ainsi que le Rosé d'Anjou. Il est à noter qu'une partie des surfaces de Rosé d'Anjou a été absorbée par le Crémant de Loire (cépage grolleau).

Flavescence dorée : inquiétude dans le vignoble et mobilisation de la profession

Fin 2022, un premier foyer de flavescence dorée a été détecté en région Pays de la Loire sur un échantillon de vigne prélevé sur la commune de Bellevigne-les-Châteaux dans l'est du Maine-et-Loire. Afin d'enrayer cette maladie considérée comme l'une des plus dommageable du vignoble, un arrêté préfectoral a été signé le 3 avril 2023 définissant le périmètre et les mesures de lutte contre la flavescence dorée et son vecteur. La parcelle contaminée a été arrachée et une prospection approfondie ainsi que des traitements obligatoires sont mis en place dans un rayon de 500 m autour de la zone contaminée.

Export : recul pour le Muscadet - forte augmentation pour les vins effervescents

Pour le Muscadet, faute de disponibilité, une forte baisse des volumes exportés est constatée (- 15,3 %). Le Royaume-Uni reste la première destination d'exportation malgré une baisse importante de ses importations sur 2022 (- 39 % en volume).

Pour le Cabernet d'Anjou, bien que cette appellation soit peu présente sur le marché de l'export, un recul est également constaté (- 30 % en volume). Les volumes sont exportés principalement à destination de la Belgique et de l'Australie.

Les volumes exportés sont en hausse pour les vins effervescents tels que le Crémant de Loire (+ 12 % en volume) destiné majoritairement à l'Allemagne, et le Saumur Fines Bulles (+ 35 % en volume) dont plus de 50 % est destiné

au Royaume-Uni.

En rouge, les exportations se maintiennent pour le Saumur-Champigny (+ 4 % en volume) avec pour marchés prédominant les Etats-Unis et la Belgique.

Achats du négoce : volumes achetés en progression

Au 30 juin, les achats du négoce progressent par rapport à la campagne précédente pour la majorité des appellations de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire. L'évolution positive est particulièrement marquée pour l'Anjou Blanc (46 %), le Crémant de Loire (48%) et les IGP blanc. Les volumes achetés se replient pour le Cabernet d'Anjou (- 14 %), le Muscadet Sèvre et Maine (- 15 %), le Rosé d'Anjou (- 16 %), le Saumur Blanc (- 15 %) et le Saumur-Champigny (- 13 %).

Observatoire Economique du Val de Loire

Situation des Marchés au 30 juin 2023
Achats du Négoce

	MOIS			CAMPAGNE				
	Volumes (hl) (1) Tous produits	Volumes (hl) Vrac uniquement	Prix du Vrac (2) (€/ hl)	Volumes (hl) (1) Tous produits	Evol des volumes totaux	Volumes (hl) Vrac uniquement	Prix du Vrac (2) (€/ hl)	Evol des prix du vrac
Anjou Blanc	88			3 012	46 %	1 489	213,94 €	-2%
Anjou Rouge	503	116	154,34 €	4 468	8 %	3 131	196,82 €	-9%
Cabernet d'Anjou	4 152	3 901	182,15 €	173 964	-14 %	104 653	180,99 €	-5%
Chinon Rouge	1 897	1 074	271,57 €	32 593	13 %	23 798	242,94 €	12%
Coteaux du Layon	1 127	929	356,77 €	11 367	-2 %	8 676	352,31 €	1%
Crémant de Loire	1 084	826	205,00 €	115 139	48 %	45 886	207,51 €	1%
Gros plant				6 442	15 %	6 362	146,18 €	0%
Gros plant Sur lie	127	127	151,00 €	7 334	34 %	2 939	152,01 €	3%
IGP Val de Loire Blanc Sauvignon	1 358	1 275	185,01 €	50 137	49 %	19 981	168,68 €	0%
IGP Val de Loire Blanc Chardonnay	445	444	142,07 €	23 177	31 %	10 169	157,14 €	-3%
IGP Val de Loire Blanc Autres blancs	514	434	196,13 €	11 387	51 %	5 375	159,22 €	7%
IGP Val de Loire Rouge et Rosé Gamay noir	109			4 464	17 %	3 166	90,84 €	-7%
IGP Val de Loire Rouge et Rosé Autres	3 498	3 498	83,04 €	23 487	31 %	11 665	108,12 €	-1%
Muscadet AC	2 036	2 016	145,51 €	34 640	14 %	26 398	141,09 €	-11%
Muscadet Sèvre et Maine	2 241	2 238	156,61 €	20 666	-15 %	20 651	159,05 €	-5%
Muscadet Sèvre et Maine Sur lie	4 115	3 775	189,21 €	78 787	26 %	32 682	182,77 €	0%
Rosé d'Anjou	2 004	1 997	149,04 €	62 153	-16 %	33 178	155,52 €	-9%
Rosé de Loire	230	185	109,46 €	18 424	28 %	8 161	135,99 €	-9%
Saumur Blanc				3 691	-15 %	2 911	209,36 €	1%
Saumur Champigny	904	704	278,56 €	13 505	-13 %	11 379	248,72 €	11%
Saumur fines bulles	133	125	178,60 €	49 793	5 %	21 696	172,09 €	0%
Saumur Rouge	115	115	190,00 €	1 458	21 %	1 216	211,23 €	6%
St Nicolas de Bourgueil Rouge	1 390	1 167	264,67 €	28 523	-19 %	26 499	231,88 €	16%
Touraine Blanc	2 347	1 993	242,34 €	80 096	28 %	43 570	239,85 €	3%
Touraine Rosé				5 426	4 %	3 434	135,77 €	-13%
Touraine Rouge	568	529	169,41 €	15 826	9 %	10 981	143,15 €	-12%
Vouvray tranquille	1 848	1 548	311,34 €	28 654	6 %	21 809	274,46 €	1%
Vouvray fines bulles	477	290	252,50 €	13 320	40 %	7 786	228,22 €	2%
VSIG Blancs								
VSIG Rouges								
VSIG Rosés								

(1) Volume total (ensemble des vins + raisins + moûts)

(2) vin en vrac (sous contrat à prix fixe pour l'Anjou-Saumur-Touraine)

ND : non disponible

NS = Non significatif (si <3 contrats sur la période)

- = Pas de contrats sur cette période

À la Une ...

Prévention des incendies de forêt et protection des forêts contre l'incendie : un arrêté cadre inter-départemental signé le 05 juillet 2023

Les conditions climatiques de l'été 2022 en Pays de la Loire, combinées à un état de sécheresse important de la végétation, ont engendré un risque très important d'incendies de forêt. Les Pays de la Loire ont ainsi connu pour la première fois des mesures d'interdiction d'accès en forêt, mais surtout deux incendies majeurs qui ont détruit plus de 1 600 ha de forêt, jamais vu auparavant.

Or, la région Pays de la Loire n'est pas considérée, à ce jour, comme une région particulièrement exposée au risque incendie de forêt, ce qui aurait entraîné l'existence de dispositions de prévention et de lutte en amont. La coordination des mesures à prendre en forêt en mode gestion de crise, dans les cinq départements, la coordination avec l'ONF, l'information amont des représentants des acteurs de la filière ont mobilisé les équipes sur un laps de temps conséquent. Il importait donc de disposer de documents et processus de référence, connus de tous, pour pouvoir gérer au mieux de futures crises, en considérant que le changement climatique ne pouvait qu'aggraver la situation. Une réflexion globale a donc été engagée dès l'automne 2022 afin de construire une stratégie inter-départementale de protection des forêts contre l'incendie pour l'été 2023.

Des groupes de travail technique (GT) se sont ainsi tenus de janvier à mars, avec l'ensemble des parties prenantes, pour travailler sur la prévention amont, sur la stratégie de communication, sur les équipements de défense contre les incendies de forêt et sur la coordination des acteurs lors de la lutte. Un des axes de travail du GT « prévention amont » a été l'élaboration d'un arrêté cadre, qui fixe les modalités d'accès aux forêts en fonction des usages et des différents niveaux de risques, signé par les cinq préfets de département le 05 juillet 2023.

Cet arrêté relatif à la prévention des incendies de forêt et à la protection des forêts contre l'incendie constitue un outil préalable fondamental à la gestion de crise, car il pose des bases communes pour permettre aux préfets de département, par le biais d'arrêtés temporaires, de prendre les mesures adaptées en fonction du niveau de risques incendie de forêt observé sur leur territoire. Il ne constitue toutefois que la première pierre de la stratégie inter-départementale de protection des forêts contre l'incendie, laquelle sera prochainement finalisée à l'aune de l'ensemble des travaux conduits au printemps 2023.

Agriculture biologique : mise en œuvre du plan de soutien spécifique de 60 M€ du 16 août au 20 septembre 2023

Le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) a décidé de mettre en place un dispositif d'indemnisation exceptionnel pour aider à résoudre les difficultés les plus urgentes des exploitations agricoles biologiques. L'aide est fondée sur la prise en charge d'une partie de la baisse d'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) de l'exploitation spécialisée en Agriculture Biologique.

Une enveloppe nationale de 60 M€ pour l'aide d'urgence est fixée. Fin septembre, le montant des demandes (avant instruction des dossiers) s'élève à 99,8 M€. En Pays de la Loire, 346 dossiers sont déposés pour un montant avant instruction de 6 755 456 €.

Pour qui ?

Les demandeurs à la mesure de soutien doivent répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être exploitant agricole, un groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC), une exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL), ou une autre personne morale exerçant une activité agricole biologique en France ;
- être une petite ou moyenne entreprise (PME) au sens de l'annexe I du règlement (UE) 2022/2472 de la Commission du 14 décembre 2022 ;
- être immatriculé au répertoire SIRENE de l'INSEE par un numéro SIRET actif au moment du dépôt de la demande d'aide et au jour du paiement ;
- être spécialisé à 100 % en Agriculture Biologique (certifié et/ou en conversion) pour la production agricole primaire ;
- avoir subi une perte d'EBE sur l'exercice indemnisé supérieure ou égale à 20 % par rapport à la référence ;
- avoir eu une dégradation de trésorerie nette sur l'exercice indemnisé supérieure ou égale à 20 % par rapport à la référence.

L'exercice indemnisé est l'exercice comptable du demandeur clôturé entre le 1er juin 2022 et le 31 mai 2023.

Comment ?

Les demandes d'aide devaient être déposées auprès du guichet du 16 août au 20 septembre 2023 sur le site de FranceAgriMer : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise/BIO-2023>. Les critères d'éligibilité à l'aide et les modalités de dépôt des dossiers y sont détaillées.

Pour tout renseignement, contacter la Direction départementale des territoires (et de la mer) de votre département ou envoyer un mail sur la boîte : gecri@franceagrimer.fr.

Indice des Prix d'Achat des Moyens de production Agricole (IPAMPA)

Le prix des intrants se replie

L'indice du prix d'achat des intrants diminue de 5,4 % au cours de ce premier semestre 2023 par rapport au second semestre 2022 et de 4,7 % en glissement annuel. Cependant, les coûts des intrants demeurent à un niveau élevé en fin du semestre (+ 29 % par rapport à la moyenne de l'année 2020).

Les prix pétroliers fluctuent au cours du semestre : le cours du Brent s'établit de 82,50 \$/baril au mois de janvier, à 80,11 \$/baril au mois de juin en moyenne. L'impact sur l'indice du

prix de l'énergie et lubrifiants s'établit à - 7,1 % par rapport au semestre précédent et de - 21,6 % en glissement annuel.

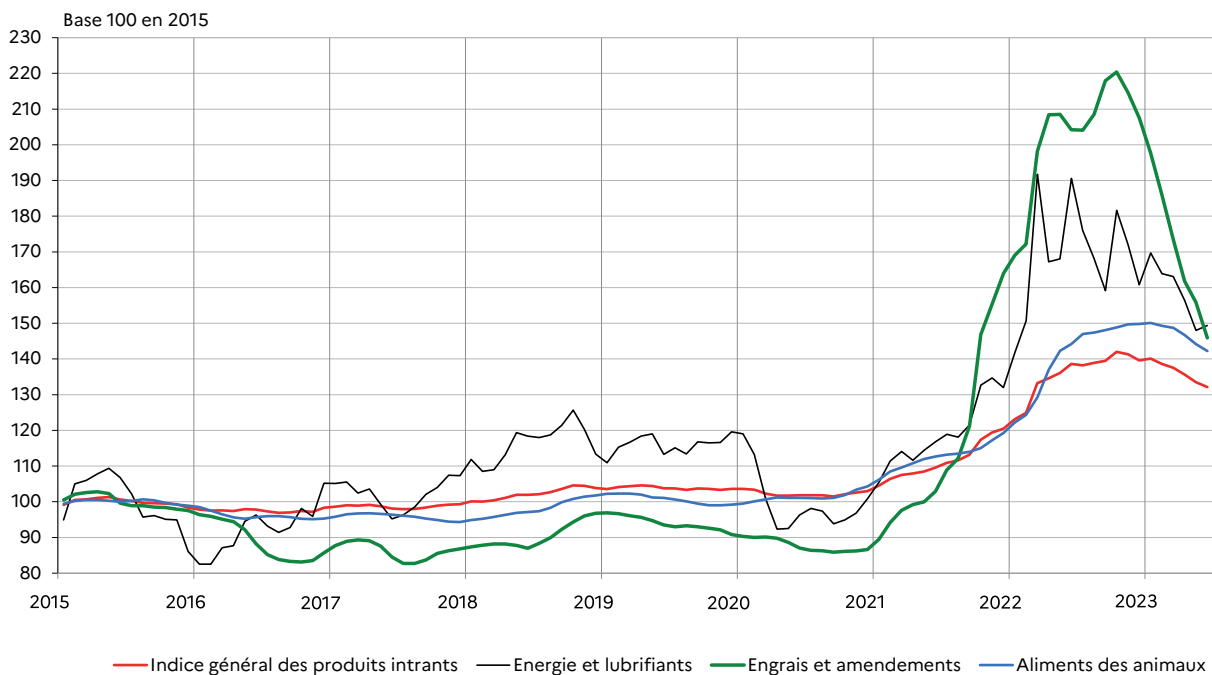
Le prix des engrais et amendements dévise au cours de ce semestre (- 29,7 %). Ce sont les engrais simples qui chutent le plus ce semestre (- 37,8 %).

Le prix des aliments pour animaux décroît de 5,1 % au cours du semestre, dont 4,4 % pour le deuxième trimestre 2023. Depuis un an, l'alimentation animale coûte 1,4 % en moins. Le niveau

d'avant crise n'est pas retrouvé. Ce sont les prix des céréales qui tirent le coût des aliments vers le bas (- 15,8 % par rapport au semestre précédent).

Le prix des biens d'investissements (matériel, ouvrage) croît sur ce premier semestre de 1,2 %, et de 3,8 % sur un an. Ce sont les prix du matériel qui augmentent le plus ce premier semestre (+ 1,8 % par rapport au second semestre 2022), en particulier ceux de matériel de culture (+ 3,9 %) et de récolte (+ 3,1 %).

Graphique 1 - Indice des prix d'achat des moyens de production agricole France (2015 – 2023)



Source : Insee - Agreste

Productions animales

Bovins mâles de 8 à 24 mois : baisse saisonnière des cotations, offre réduite et abattages régionaux comparables à ceux de 2022

Les prix des jeunes bovins français, qui poursuivent leur baisse saisonnière depuis le pic de fin mars 2023, s'approchent en fin de semestre de leur haut niveau de 2022. La concurrence des viandes polonaises et allemandes oblige les opérateurs français à concéder des baisses de prix malgré la persistance d'une offre réduite de JB sur le marché européen.

Ainsi, fin juin 2023, le JB viande U se situe (semaine 26) à 5,39 €/kg de carcasse, le JB viande R est à 5,24 €/kg alors que le JB mixte O cote lui près de 5,02 €/kg, des valeurs supérieures de 1,2 à 1,3 €/kg aux valeurs moyennes quinquennales.

Si la demande européenne pour la viande de jeune bovin atteint son point bas saisonnier en été, elle est particulièrement atone cette année du fait de la réduction du pouvoir d'achat des ménages et des épisodes de forte chaleur dans le sud de l'Europe, situation peu favorable à la consommation de viande bovine d'une façon générale. Les abattages régionaux de bovins mâles de 8-24 mois enregistrés au cours du premier semestre 2023 (près de 28 800 tec) sont finalement comparables aux tonnages 2022 (+ 0,3 %), mais se situent en deçà de la moyenne quinquennale 2018-2022 (- 3,5 %).

Vaches : abattages en baisse, cotations qui se tiennent pour les catégories viande

La baisse de l'offre régionale (et nationale) de vaches allaitantes de réforme permet de soutenir/maintenir les cours des vaches les mieux conformées (viande U et R). Pour la filière laitière, le niveau de valorisation du litre de lait encourage le maintien des vaches dans les élevages. Cette situation 2023, combinée aux effets de la décapitalisation laitière observée depuis quelques années, génère finalement des volumes disponibles réduits pour l'abattage. En effet, les abattages régionaux de vaches

(allaitantes et laitières) enregistrés au cours du premier semestre 2023 sont en retrait de plus de 4 %/2022 et se situent bien en deçà de la moyenne quinquennale 2018-2022 (-11,4 %). Avec certes des dynamiques différentes, cette tendance baissière est vérifiée à la fois pour les vaches laitières et pour les vaches allaitantes.

A cette offre réduite s'ajoute un différentiel de prix défavorable aux réformes laitières françaises par rapport à celles des pays voisins. Ce contexte encourage les importations sachant que la France importe majoritairement des femelles et surtout des pièces arrière pour répondre notamment à la demande de la RHD.

D'un point de vue tarifaire, fin juin 2023, la cotation de la vache viande R se situe (semaine 26) à 5,48 €/kg de carcasse, la vache mixte O est à 4,99 €/kg alors que la vache lait P cote elle 4,66 €/kg ; des valeurs supérieures aux valeurs moyennes quinquennales d'environ 1,25-1,3 €/kg.

Lait de vache : faiblesse de la collecte et envolée des prix

Dans la lignée de la collecte morose de **lait de vache** 2022, les volumes produits en France et dans les départements ligériens au premier semestre 2023 sont à la peine. En cumulé depuis le début de l'année, la production laitière française affiche un recul de 2,2 % sur un an. Parmi les principales régions productrices, la Bretagne et les Pays de la Loire contribuent largement à cette situation. Sur la région, la production laitière régionale cède 4,5 % par rapport à celle du premier semestre 2022 (- 0,5 % par rapport au premier semestre 2021/2022). D'autres régions moins contributrices, comme la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie, décrochent encore plus brutalement. Sans surprise, le contexte de ce début d'année est marqué en grande partie par les paramètres structurels rencontrés sur la campagne précédente. Tout d'abord, la décapitalisation du cheptel se poursuit et tend à s'accroître sur fond de crise économique tant au niveau national que régional. L'état du cheptel constitue donc toujours un motif de tension avec des effectifs

sans cesse en réduction. De plus, au printemps, la qualité des pâtures dans certaines régions françaises pâtit de conditions météorologiques défavorables et influence donc à la baisse les volumes collectés. Sur la région Pays de la Loire, ce déclin structurel des effectifs est parfois accentué, de façon conjoncturelle, par des baisses de disponibilités en fourrages. En effet, au sortir de l'hiver, les stocks de fourrages sont au plus bas en raison de leur utilisation précoce à la fin de l'été 2022. Enfin, la dégradation globale de la situation économique et l'augmentation des coûts modifient la conduite des élevages. La hausse généralisée des charges d'exploitation contraint les producteurs à modifier la gestion de leur élevage et notamment l'alimentation, ce qui n'est sans conséquence sur le niveau de lactation. L'inflation se répercute sur la valorisation du lait tandis que les charges en élevage amorcent un timide repli améliorant ainsi la marge brute des exploitations. En cumulé depuis janvier, le prix moyen payé au producteur au national gagne 12,4 % sur un an (490 €/1 000 l) et 12,2 % au niveau régional (484 €/1 000 l / 16 % entre le premier semestre 2021 et 2022). Sur la région Pays de la Loire, cette forte hausse des cours du lait incite les exploitants agricoles à produire et donc à conserver des effectifs dans les troupeaux. Le phénomène de réduction des effectifs ralentit donc un peu ces derniers mois sur la région.

Les collectes française et régionale de **lait biologique** s'enfoncent dans la crise. Le niveau de production est inférieur à celui observé au premier semestre 2022 à l'échelle nationale (- 3,4 %) ainsi que sur la région Pays de la Loire (- 5 % / -9,4 % par rapport au premier semestre 2021/2022).

Depuis la fin de la crise sanitaire du COVID, la filière fait face à un ralentissement de la consommation des ménages, amplifié par l'aggravation du contexte inflationniste. Les mesures prises de déclassement du lait biologique suite au déséquilibre offre-demande, ainsi que l'incertitude concernant l'avenir du secteur, provoquent un tassement des conversions, voir un arrêt de certains ateliers bio au profit du

conventionnel. Cette diminution du nombre d'exploitations collectées en lait biologique marque une rupture dans la phase haussière constatée de ces dernières années. A cela s'ajoute la baisse de la production d'herbe due aux conditions climatiques de plus en plus contrastées et qui commence à avoir un réel impact sur la conduite des élevages en bio. Néanmoins, l'offre reste globalement toujours supérieure à la demande.

Les prix moyens payés au producteur biologique se tassent avec un écart très réduit par rapport à celui du lait conventionnel, à savoir 491 €/1 000 l au national et 485 €/1 000 l pour la région Pays de la Loire. Le prix ligérien progresse de 7,4 % entre les premiers semestres 2022 et 2023 (- 0,5 % sur 2021/2022). Toutefois, ce regain de vitalité est à nuancer en raison d'une base de comparaison favorable des prix en 2022 et d'un faible écart avec le prix du lait conventionnel.

Le recul des livraisons affecte la fabrication de produits laitiers. En outre, l'incertitude économique modifie les objectifs de production des industriels. La hausse générale des prix incite les consommateurs à diminuer leurs dépenses. Entre les premiers semestres 2022 et 2023, la transformation de crème et de poudre de lait est en progression tandis que celle du beurre et des fromages se replie. Le marché des produits laitiers bio est incertain. Les ventes sont sans cesse en recul et la profession s'inquiète du devenir d'une production encore conséquente.

Sur le plan européen, le premier semestre 2023 est marqué par une stabilité de la collecte laitière. Après la forte croissance constatée en 2022, la hausse des coûts de production et une météorologie compliquée dans certains pays stoppent cette dynamique. Après des niveaux élevés fin 2022, le prix du lait européen est en repli début 2023 et rejoint progressivement le prix du lait français. La consommation européenne se tasse et les fabrications de produits laitiers sont souvent revues à la baisse. Dans le reste du monde, les grands bassins exportateurs sont aussi à la peine en matière de collecte. Face au recul des disponibilités, l'offre est dirigée en priorité vers la consommation nationale au détriment de l'exportation.

Broutards : manque de disponibilités et cotations supérieures aux valeurs élevées observées lors du premier semestre 2022

Avec des disponibilités réduites à la suite de l'érosion des cheptels reproducteurs (allaitant et laitier) et une demande italienne moins dynamique, les exportations françaises de broutards reculent même si l'Espagne reste demandeuse. Toutes les catégories de broutards/broutardes sont concernées. Dans ces conditions, les cotations des broutards charolais U de 350 kg, supérieures aux valeurs élevées enregistrées en 2022, progressent toutefois assez régulièrement de janvier à juin pour se stabiliser à 3,62 €/kg vif en fin de semestre, soit environ + 70 centimes/kg/valeurs pluriannuelles.

Veaux de boucherie : la consommation se réduit plus rapidement que l'offre, les cotations sont en baisse

Avec le retour des beaux jours, la demande saisonnière en viande de veau se réduit. La consommation baissant plus vite que l'offre, les cours des veaux de boucherie, bien que supérieurs à ceux de 2022, sont orientés à la baisse, en fin de semestre en particulier. Les cours des veaux R catégories « rosé très clair » et « rosé clair » reculent, mais terminent toutefois le semestre à plus de 7 €/kg de carcasse. Les abattages régionaux enregistrés au cours du premier semestre 2023 sont en retrait de près de 6 %/2022 et se situent bien en deçà des moyennes quinquennales 2018-2022 (- 15,5 %). L'accalmie constatée depuis un an sur les cours des matières premières permet une détente sur les prix des aliments d'engraissement des veaux.

Ovins : production et abattages en repli, cotations élevées, importations en hausse

Le cheptel de brebis allaitantes a fondu en 2022 affecté par la flambée du prix des intrants et la très forte sécheresse de l'été 2022. Au cours du premier semestre 2023, le disponible a donc baissé avec des abattages régionaux d'ovins (agneaux et réformes) en retrait (- 1,2 %/2022). Pour faire face au déficit national de viande ovine, les importations françaises ont en

revanche progressé (majoritairement en provenance du Royaume-Uni et d'Irlande). Particulièrement calme après Pâques, compte-tenu des prix élevés de l'agneau et d'une demande plus faible, le commerce s'est momentanément réactivé pour l'Aïd-el-Kébir (à 8,27 €/kg de carcasse en semaine 26, fin juin). La cotation nationale de l'agneau lourd entrée abattoir enregistre mois après mois des niveaux historiques, supérieurs de 25 à 50 centimes/kg aux valeurs 2022 (avec 8,48 €/kg de carcasse en moyenne pour le mois d'avril (pic du semestre), 8,3 €/kg pour le mois de mai et 8,2 €/kg pour le mois de juin).

Lait de chèvre : production relativement épargnée par la crise

Malgré un contexte économique peu encourageant, la production de lait de chèvre en Pays de la Loire résiste au premier semestre 2023. Sur un an, elle progresse de 0,7 % soutenue par un état satisfaisant des fourrages au moment du pic de lactation ainsi que par la détente des cours de l'alimentation. Le contexte de hausse des prix profite au secteur caprin. Ainsi, le prix moyen payé au producteur (896 €/1 000 l) augmente de 14 % entre le premier semestre 2022 et 2023 (+ 2,7 % entre le premier semestre 2021/2022). Au niveau national, les livraisons de lait de chèvre des six premiers mois de l'année sont stables sur un an (+ 0,3 %). L'ensemble des régions laitières parvient à conserver une croissance positive en dehors de la Nouvelle-Aquitaine et de la Bourgogne-Franche-Comté. Le niveau de la collecte résiste malgré une fin de printemps souvent difficile, en raison de fourrages de piètre qualité et d'un retard dans les naissances, dû à l'allongement des périodes de lactation. La valorisation du litre de lait est entraînée dans le sillage de l'inflation. Depuis le début de l'année, le prix moyen cumulé payé au producteur en France est de 869 €/1 000 l, soit une hausse de 14 % sur un an.

En revanche, ce climat inflationniste pèse sur la demande et incite les industriels à la prudence. Pour compenser la baisse des ventes, les fabrications de produits laitiers sont ralenties. Toutefois, parmi la catégorie des fromages, la fabrication de buchettes progresse portée par un report des consommateurs sur ce produit.

Les disponibilités nationales sont privilégiées au détriment de l'importation des produits de report dont le cumul depuis janvier est en repli de 29 % sur un an.

Porc : cours élevés et activité atone

Le cours du porc augmente durant le semestre. La cotation porcine (cotation entrée abattoir, classe S, TMP \geq 60 %, Centre Ouest) ouvre le semestre à 2,04 €/kg et le ferme à 2,48 €/kg. Le cours moyen du premier semestre s'établit à 2,39 €/kg, c'est 37,9 % au-dessus du cours du même semestre 2022 et 49,3 % au-dessus de la moyenne quinquennale 2018-2022. La remontée des cours du porc s'observe dans l'ensemble de l'Europe. En parallèle, l'offre se réduit : la flambée des prix des matières premières végétales pèse lourdement sur les résultats financiers des élevages et certains éleveurs fragilisés par la crise sont contraints de cesser leur activité.

La consommation totale de porc en volume (calculée par bilan) continue à ralentir : en juin 2023, les volumes consommés reculent de 2,4 % en un an, alors que les prix au détail progressent pour le porc de 10,8 % pour la même période. La consommation des ménages à domicile (Panel Kantar) marque le pas pendant ce semestre, comparée au premier semestre 2022 : -2,7 % pour le porc frais et -1,7 % pour la charcuterie (dont -2,2 % pour les jambons).

Les tonnages de viandes de porc charcutier abattus (en tec) sur le premier semestre 2023, par rapport au premier semestre 2022, diminuent en Pays de la Loire (-8,1 %), en Bretagne (-4,2 %) et en France (-4,7 %). Comparé au semestre précédent, les abattages suivent la même évolution : -5,8 % en Pays de la Loire, -1,5 % en Bretagne et -1,8 % en France. Les poids des porcs s'allègent au fil du semestre.

Sur les six premiers mois de 2023 comparés à la même période en 2022, pour les viandes fraîches, réfrigérées ou congelées, les exportations en volume de la France sont en recul (-11 %, -25 kt). En baisse vers l'UE (-10 %, -17 kt), elles reculent vers les pays tiers (-11 %, -8 kt), notamment vers la Chine (-10 %, -3 kt). Les importations de la France (très

largement d'origine UE) décroissent (-8 %, -12 kt). Les importations d'origine extra-UE, essentiellement du Royaume-Uni, se sont également tassées (-51 %, -11 kt).

Selon l'IPAMPA France entière, le coût des intrants diminue au cours de ce premier semestre 2023, de 5,4 % par rapport au second semestre 2022 et de 4,7 % en glissement annuel. Le prix de l'aliment porcin décroît de 6,1 % au cours du semestre. Depuis un an, l'alimentation porcine coûte 3,9 % en moins sans toutefois revenir au niveau d'avant la crise. Les engrais et amendements décroissent de 29,7 %. La marge brute des éleveurs naisseurs engraisseurs augmente de 83 % au cours du semestre pour atteindre 2 223 €/ truie/an au mois de juin 2023.

Volailles : reconstitution progressive de la filière avicole, après une année 2022 marquée par l'épizootie de grippe aviaire

Au premier semestre 2023, les abattages de **volailles** pour la consommation reviennent globalement à des niveaux standards, après les deux vagues d'épizootie de grippe aviaire de 2022 (800 foyers d'influenza aviaire hautement pathogène au premier semestre et 200 au second semestre). Les mesures de lutte pour l'éradication de l'épizootie (abattages sanitaires, réduction des densités d'élevage, dépeuplement préventif, zones de protection, confinements...) imposent une limitation des mises en place de volailles pendant plusieurs semaines qui ont pour effet de réduire la production avicole. La valorisation pour la consommation humaine est ainsi limitée dans les mois suivants. Au premier semestre 2023, les abattages reprennent progressivement. Dans les premiers mois, ils sont en retrait par rapport à la normale, puis reviennent à des niveaux habituels à partir de mai pour les poulets et les pintades. Compte-tenu que le premier semestre 2022 avait été fortement marqué par l'épizootie de grippe aviaire, les comparaisons se feront avec l'année 2021. La crise entraîne d'abord un effet retard, en raison du manque de mise en place de poussins ou de canetons au second semestre 2022, avec un abattage pour la consommation réduit en début d'année 2023 : -20 % (en poids) en janvier, -31 % en février et

en mars et -30 % en avril par rapport aux mois correspondants de l'année 2021. Puis la reprise intervient avec une limitation des écarts : -11 % en mai et -10 % en juin. Les abattages fortement réduits en début d'année se redressent ainsi progressivement, avec toutefois un retard pour les canards et les dindes. Au final, l'abattage de volailles est réduit de 22 % entre le premier semestre 2021 et le premier semestre 2023.

Les **poulets** représentent 74 % du poids des volailles abattues au premier semestre 2023. Par rapport au premier semestre 2021, 11 % de poulets sont abattus en moins. La réduction des abattages est présente entre février et avril, avec une baisse de 20 % par rapport aux mois correspondants de l'année 2021. À partir de mai, les niveaux d'abattages reviennent à la normale : +3 % en mai et +2 % en juin par rapport à 2021.

Les **dindes** comptent pour 15 % du poids des volailles abattues au premier semestre 2023. Leur abattage est réduit de 35 % entre le premier semestre 2021 et le premier semestre 2023. La réduction des abattages reste marquée tout au long du semestre.

Les **canards**, 7 % du poids des volailles abattues au premier semestre 2023, restent encore impactés par la grippe aviaire, après avoir été l'espèce la plus touchée en 2022. L'abattage de canards pour la consommation est réduit de 59 % entre le premier semestre 2021 et le premier semestre 2023. La réduction des abattages est même de 70 % sur la période allant de février à avril. Elle passe à -54 % en mai puis à -39 % en juin.

Enfin, les **pintades**, 3 % du poids des volailles abattues au premier semestre 2023, connaissent une baisse contenue des abattages au premier semestre 2023 (-13 %). Après une baisse marquée entre février et mai, avec une réduction des abattages d'au moins 11 % par rapport aux mois correspondants de l'année 2021, le semestre se termine en hausse, avec +20 % en juin par rapport à 2021.

Avec des cotations en baisse pour la plupart des matières premières, le **coût des aliments** diminue d'au minimum 6 % entre le premier semestre 2022 et le premier semestre 2023 pour les

différentes espèces de volailles. La baisse du coût de l'aliment pour les volailles se poursuit en 2023, pour revenir en mars au niveau de mars 2022 et afficher en juillet une baisse de 27 % sur un an. Ce coût retrouve ainsi son niveau de juillet 2021. Le coût de revient des volailles s'en ressent. En conséquence, les prix moyens à la production en France métropolitaine se stabilisent, ne progressant en juin que de 5 % sur un an. Les cotations sur le marché de Rungis semblent avoir atteint un plafond, ne progressant plus depuis juillet 2022.

Œufs : prix des œufs en hausse modérée

Les prix à la production des œufs ralentissent leur progression, gagnant en juin 14 % sur un an. Le prix des œufs au détail augmente en juin de 17 % sur un an, atteignant 1,45 € pour la boîte de 6 œufs sans label. Le prix pour le consommateur final reste élevé puisqu'en juin, il est supérieur de 27 % à celui de juin 2021. Cette hausse est notamment liée à une baisse globale de la production d'œufs, consécutive à la crise d'influenza aviaire qui a sévi dans les élevages de poules pondeuses.

Cuniculture : moins de lapins

La filière cunicole poursuit son ralentissement. L'abattage de lapins se réduit de 10 % entre le premier semestre 2022 et le même semestre en 2023. À partir de février, le coût des aliments diminue par rapport au mois précédent, entraînant une baisse en juillet de 9 % sur un an. Ces coûts se situent toutefois encore 17 % au-dessus de leur niveau de juillet 2021. En conséquence, le prix moyen payé à la production se stabilise, ne progressant en juin que de 7 % sur un an.

Commerce extérieur régional

Au 1^{er} semestre 2023, une détérioration du solde commercial

Au 1^{er} semestre 2023, l'export agricole et agroalimentaire diminue de 10 % par rapport au 1^{er} semestre 2022, mais est cependant supérieur de 17 % au 1^{er} semestre 2021. Au 1^{er} semestre 2023, l'export agricole et agroalimentaire représente 19 % des exportations régionales, réparti en produits agricoles bruts pour 24 % et en produits transformés pour 76 %.

En comparaison, l'import agricole et agroalimentaire progresse de 10 % par rapport au 1^{er} semestre 2022. Le solde commercial agricole et agroalimentaire de la région se dégrade au point de devenir négatif au 1^{er} semestre 2023, les exports ne couvrant plus que 91 % des imports.

Les **exportations des produits agricoles bruts** sont en baisse de 23 % par rapport au 1^{er} semestre 2022, mais gagnent cependant 4 % par rapport au 1^{er} semestre 2021. Les exportations de céréales et oléagineux reculent nettement (- 43 %), mais restent cependant en hausse par rapport à 2021 (+ 11 %). Au 1^{er} semestre 2023, l'export de volailles vivantes et œufs baisse de 17 % par rapport au même semestre de 2021, en raison des conséquences de l'épizootie de grippe aviaire de 2022 (manque de mises en place). Les céréales et oléagineux représentent 43 % des montants exportés ; viennent ensuite les légumes et melons (21 %), puis les volailles vivantes et œufs (9 %), et les fruits (8 %). Les produits de la culture et de l'élevage comptent pour 4 % de l'ensemble des produits exportés régionaux.

De leur côté, les montants des **importations des produits agricoles bruts** progressent (+ 12 %). L'import de volailles vivantes et œufs a fortement monté (+ 66 %). La hausse des imports de céréales et oléagineux est aussi nette (+ 15 %, et + 63 % par rapport à 2021). Les céréales et oléagineux représentent 40 % des montants importés ; viennent ensuite les légumes et melons (12 %), puis les volailles vivantes et œufs (11 %).

En conséquence, l'excédent commercial régional des produits agricoles bruts se réduit (- 74 %). Le taux de couverture du commerce extérieur (rapport entre la valeur des exportations et celle des importations) se dégrade passant de 162 % à 112 % entre les 1^{ers} semestres 2022 et 2023.

Les **exportations des produits transformés** diminuent également : - 5 % par rapport au 1^{er} semestre 2022, mais + 22 % par rapport au 1^{er} semestre 2021. L'export de boulangerie-pâtisserie industrielle est nettement à la hausse (+ 22 % au 1^{er} semestre, et + 59 % par rapport à 2021). L'export est en hausse modérée pour les produits laitiers (+ 3 % au 1^{er} semestre). Ils représentent respectivement 14 % et 22 % des exports. Par contre, l'export est en régression en viandes (- 7 % au 1^{er} semestre), en raison de la réduction de capacité de production en viandes de volailles (export de - 14 % au 1^{er} semestre). L'export en viandes compte pour 18 % des exports de produits transformés. L'export des huiles et graisses végétales et animales baisse fortement (- 39 %), mais sa progression est nette par rapport à 2021 (+ 43 %). Il représente 16 % des exports de produits transformés. Les produits agroalimentaires comptent pour 14 % de l'ensemble des produits exportés.

De leur côté, les montants des **importations des produits transformés** progressent aussi (+ 9 %). L'import en viandes poursuit sa croissance (+ 10 % au 1^{er} semestre, et + 48 % par rapport à 2021). Il représente 11 % des imports. L'import en produits laitiers se stabilise (+ 0,7 % au 1^{er} semestre), mais progresse fortement par rapport à 2021 (+ 54 %). Il représente 13 % des imports de produits transformés. L'import est en baisse pour les huiles et graisses végétales et animales (- 7 % au 1^{er} semestre), mais reste toutefois supérieur de 21 % au niveau de 2021. Il représente 23 % des imports. L'import de tabacs est stable (- 1,3 % au 1^{er} semestre), mais il pèse toujours fortement, représentant 12 % des imports.

Au 1^{er} semestre, le **solde commercial** des produits agroalimentaires régionaux reste négatif, comme depuis 2018. Le taux de couverture du commerce extérieur se dégrade passant de 99 % à 86 % entre les 1^{ers} semestres 2022 et 2023.

Industries agroalimentaires

Le secteur affiche un ralentissement de l'activité de production sur une grande partie du semestre puis un rebond entre mai et juin. La demande est en dessous des attentes. Après une stabilisation, les prix des matières premières et des produits finis sont en baisse au mois de juin. Les perspectives sont positives.

Industries des viandes

La production et la demande sont en baisse, portées par la contraction de la demande des derniers mois, puis en hausse en mai et juin. Les carnets de commandes sont insuffisamment remplis. Les effectifs régressent légèrement.

Industries de la boulangerie-pâtisserie et des pâtes

La production est en légère hausse en fin de semestre après de nombreux mois en retrait. Les prix des produits finis restent stables malgré la poursuite de la baisse du coût des matières premières. Les chefs d'entreprises prévoient une hausse modérée de l'activité en juillet. Les effectifs sont en baisse.

Les entreprises en bref

Sources : AGRAalimentation, RIA, Ouest France, Les Echos, Linéaires, Banque de France, Le Kiosque/le journal, lettre de l'API de janvier à juin 2023.

Loire-Atlantique

Eurial, filiale de la coopérative Agrial, est partie prenante du projet collaboratif AlinOVeg visant à « Innover en alimentation d'origine végétale ». Ce programme, doté de 11,4 M€, dont 8,3 M€ apportés par l'État via Bpifrance, travaillera pendant cinq ans sur des sujets d'innovation en matière d'alimentation d'origine végétale. Le projet associe également les sociétés Roquette, Grencell, l'Inrae et sa filiale Agri Obtentions ainsi que l'Université Lumière Lyon 2. Eurial compte 5 200 salariés dans 26 sites de production. Son chiffre d'affaires s'établit à 2,4 Mds€ en 2021.

Filiale de Terrena, **Inveja** rassemble 3 sites spécialisés dans la production de légumineuses en Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique et Hollande. Elle innove avec une nouvelle recette hybride à base de viande et de légumineuses afin d'habituer le consommateur au goût végétal. Ces nouvelles recettes sont compatibles avec du porc, du bœuf, du veau. Comptant plus de 50 salariés, Inveja a réalisé 20 M€ de chiffre d'affaires en 2022, en croissance de 11 % par rapport à 2021. L'objectif à l'horizon 2030 est de doubler son chiffre d'affaires pour atteindre 50 M€ par une croissance organique et par des opérations externes.

Les Rhums de Ced', à Saint-Hilaire-de-Chaléons, a inauguré son nouvel atelier agrandi de 2 000 m² pour un investissement de 3,5 M€. La PME (12 salariés) vient de présenter sa toute nouvelle gamme Ti Chaça. Avec ses 600 000 bouteilles vendues chaque année, la marque se hisse à la première place des ventes de spiritueux dans le réseau cavistes et épicerie fines de France.

Le groupe **Tipiak** (1 300 salariés) a annoncé une évolution de sa gouvernance dans l'objectif de préparer la succession du président du conseil d'administration. L'annonce intervient alors que l'entreprise comptabilise pour 2022 une croissance de 13,4 % de son chiffre d'affaires net, porté à 239,4 M€. Cette croissance s'explique principalement par la hausse des prix de vente liée à l'augmentation des coûts, notamment énergétiques. Ayant amélioré son EBE de 12,8 % à 21,1 M€ sur l'année 2022, Tipiak termine l'exercice sur un résultat opérationnel de 7,2 M€ (+ 1,5 %) et un bénéfice net de 4,1 M€, en très légère progression. Indiquant évoluer dans un contexte « complexe et instable », Tipiak envisage encore cette année une progression de ses ventes et une hausse de ses résultats économiques.

Ti Ced' diversifie son offre de spiritueux. Elle s'attaque à de nouveaux

assemblages autour de la Cachaça, un spiritueux originaire du Brésil, avec le lancement d'une gamme de deux recettes. L'initiative a été suivie de l'installation, en fin d'année 2022, de l'entreprise dans un nouvel atelier de 2 000 m² à Saint-Hilaire-de-Chaléons, doté de deux lignes de conditionnement et de découpe de fruits. 3,5 M€ ont été investis au global dans ce nouvel outil. Composante du groupe francilien Dugas, Ti Ced' compte 12 salariés.

Galliance, pôle volaille du groupe Terrena, a inauguré le 14 avril 2023 son abattoir d'Ancenis, un outil industriel d'une capacité portée à 550 000 poulets par semaine ayant représenté un investissement de 43 M€. En plus des 260 salariés en CDI de l'ancien abattoir, l'investissement doit s'accompagner de l'embauche de 75 salariés supplémentaires en CDI en 2023. L'épidémie de grippe aviaire a coûté à Galliance près de 25 % de ses volumes et 17 % de son chiffre d'affaires en 2022 par rapport à un niveau d'activité de 980 M€ en 2021.

Terrena a quasiment maintenu en 2022 son résultat opérationnel brut, arrêté à 135 M€ contre 137 M€ en 2021, lequel constituait un niveau record. Et ce, en dépit de la grippe aviaire, des aléas météorologiques, de la pression inflationniste et de la hausse du coût

des énergies. Le bénéfice net ressort à 16,8 M€ contre 12,5 M€ en 2021 et 2 M€ en 2020. Côté chiffre d'affaires, clos à 5,4 Mds€, sa hausse de plus de 8 % doit beaucoup à un effet de prix favorable tant pour les agrofouritures que pour la collecte. Terrena a investi 126 M€ en 2022, contre 110 M€ en 2021, 82 M€ en 2020 et 71 M€ en 2019. Le dernier exercice a notamment été marqué par l'achèvement du nouvel abattoir de Galliance à Ancenis qui a mobilisé un montant de 43 M€. Une enveloppe identique est programmée en 2023 dont l'objectif sera notamment de poursuivre la modernisation du réseau de distribution et la digitalisation de l'amont agricole.

En **autre**, Terrena est redevenue le seul actionnaire d'Elivia en achetant les actions (49 % du capital de Elivia) à Dawn Meats.

Par ailleurs, **Terrena** et Eureden réorganisent la gouvernance de leur filiale commune Nutréa qui fabrique et commercialise des aliments pour animaux. Terrena reprend les sites de Landemont (49) et de Louvigné-du-désert (35) et l'ensemble de l'activité lapin. Les 5 autres sites bretons de la filiale restent Nutréa, dont Eureden devient actionnaire à 100 % après le rachat des titres détenus par Terrena (45 % du capital Nutréa).

Kokiriki, le spécialiste des produits vegan, va vendre ses produits aux Etats-Unis par le biais d'un partenaire et de la restauration. La société poursuit par ailleurs sa conquête du marché français de la GMS en obtenant de nouveaux référencements dans les enseignes Casino et Monoprix. Se distinguant par sa capacité à innover, la société vient d'investir dans une cinquième ligne, une ensacheuse. Elle a augmenté aussi ses capacités de stockage en frais et en surgelé. L'équipe compte aujourd'hui 25 salariés. Kokiriki réalise aujourd'hui 60 % de son activité en grande distribution et 40% de son activité en restauration. L'international génère 70 % de ses revenus.

Les biscuits anti-gaspi **KIGNON**, produits à l'ESAT Beau Soleil, à Savenay, sont commercialisés dans 600 points de vente dans toute la France sous les enseignes Naturalia,

Biocoop, Sobio ou Bio c'est bon. Des grandes marques comme Hermès, la BNP, Bouygues, Barrière, ont choisi ce modèle d'entreprise solidaire qui s'apprête en 2024 à créer de nouveaux sites de production dans des ateliers protégés à Lyon, Bordeaux et Paris. Le chiffre d'affaires atteindra 500 000 € en fin d'année alors qu'il était de 150 000 € en 2022.

AGIS, face à l'engouement des consommateurs pour les spécialités exotiques en particulier les nems, veut porter sa capacité annuelle de production de 10 000 tonnes à 12 500 tonnes à Herbignac. Deux nouvelles lignes seront ajoutées aux neuf actuelles dédiées aux nems, pour un montant de 15 M€ et un achèvement programmé fin 2025. L'investissement entraînera d'ici à 2026/2027 le recrutement d'une soixantaine de personnes, en plus des 250 salariés permanents et de la trentaine de CDD et d'intérimaires. Acquis par LDC en 2005 et basée à Avignon (84), Agis compte trois usines avec celle de Tarare (69) où est implantée aussi la plate-forme logistique. L'ensemble emploie 1 100 salariés pour un chiffre d'affaires annuel de 200 M€ dont 58 M€ à Herbignac..

Maine-et-Loire

Malgré les fortes inquiétudes pesant sur la filière pomme, **Innatis**, numéro deux du secteur, poursuit ses investissements et sa diversification dans les fruits d'été à noyaux. Le groupe familial investit 30 M€ dans la construction d'un centre de 14 300 m² à Verrières-en-Anjou, où il réunit ses activités de stockage, calibrage, emballage, conditionnement et expéditions, actuellement réparties sur deux sites à Ecoflant (49) et La Chapelle d'Aligné (72). Le site emploiera 100 personnes et traitera 15 000 tonnes de pommes. Le groupe, qui affiche un chiffre d'affaires de 150 M€ avec 600 salariés, réalise désormais 50 % de ses ventes à l'export contre 65 % au milieu des années 2010.

A Angers, **Yoom** produit des dim sum, bouchées chinoises garnies de farce et cuites à la vapeur. Soutenue par « une croissance à deux chiffres depuis dix ans » et un chiffre d'affaires de 2 M€, l'entreprise produit un million de dim sum par an. Ses clients sont des

hôtels et restaurants haut de gamme à Paris, dans les stations de ski et sur la Côte d'Azur. La société souhaite investir des marchés à l'export comme celui du Royaume-Uni ou des États-Unis. L'entreprise envisage également, dans le courant de l'année 2023, la mise en place d'un point de vente dans son atelier, sur le MIN d'Angers.

Ornorme, à Brain-sur-Allonnes, transforme 150 tonnes de fruits et légumes non conformes par an, en 80 000 bouchées d'une gamme d'une trentaine de produits, écoulés principalement en Pays de la Loire. Dans le but de retrouver des marges dans le contexte inflationniste actuel sans toucher les tarifs, l'entreprise compte augmenter sa production de 50 %. Pour cela, la conserverie a acquis en 2022 un nouveau four, un tamis et un coupe légumes et envisage de recruter du personnel en préparation de commandes et sur les fonctions commerciales. L'entreprise entend porter son réseau de 300 à 500 revendeurs d'ici à la fin de l'année et développer ainsi sa présence dans le grand Ouest. Employant 5 personnes, elle revendique sur son premier exercice un chiffre d'affaires de 80 000 €, qu'elle entend doubler cette année.

La nouvelle huile vierge de tournesol bio de l'entreprise **La Tourangelle** est désormais disponible en circuit court en partenariat avec Adonis, un groupement de producteurs. 12 tonnes de graines de tournesol ont été livrées à La Tourangelle. Après pressage, l'entreprise a obtenu 2,5 tonnes d'huile vierge. L'huile est dans divers magasins locaux, en grandes surfaces ou autres points de vente, en plus du site Internet de La Tourangelle.

La nouvelle usine de **L'Abeille**, fabricant choletais de boissons non alcoolisées, à Mazières-en-Mauges, accueille ses premiers salariés. Le site qui s'étend sur 55 000 m² avec une tour de 32 mètres pourra stocker 40 000 palettes et fabriquer 400 millions de briques et bouteilles par an. La production doit démarrer en avril 2024. A terme 250 salariés travailleront sur le site. Le montant de la construction, devrait dépasser les 200 M€, un record d'investissement en Anjou depuis des décennies.

Le groupe **Rémy Cointreau** termine l'exercice 2022-2023 sur un chiffre d'affaires de 1,54 Md€, en hausse de 10,1 % sur un an. Le spécialiste des spiritueux est porté par sa division Cognac qui réalise 1,1 Md€ de chiffre d'affaires, en progression de 7,6 %. Son pôle liqueurs et spiritueux achève l'exercice en croissance de 18,7 %, à 418,9 M€. La période 2022-2023 est également marquée par une progression des ventes de 22,7 % sur la zone Asie Pacifique.

L'usine de quinoa Perles d'Anjou, initiée par **CAPL** et la **société Abbotagra**, entre dans sa phase de construction pour une mise en service en juin 2024. Cet investissement de 16 M€ est accompagné par la société d'économie mixte Alter pour le reportage foncier et immobilier. Le nouveau site comprendra une partie réservée à la réception, au stockage, et à la mise aux normes des marchandises ainsi que deux lignes de séchage, triage et décorticage de graines protéinées : quinoa mais aussi lentilles, pois chiches, millet, psyllium, œillette et sarrasin.. La filière Quinoa d'Anjou mobilise 400 producteurs. Environ 3 000 tonnes de quinoa (dont 10 % en bio), sont triées, nettoyées, et conditionnées chaque année sur plusieurs sites dont l'activité sera regroupée.

Mayenne

Le groupe **Bel** et le distributeur Carrefour ont conclu en février leur accord d'approvisionnement pour 2023. Pour la première fois, il ne repose pas que sur le prix, l'assortiment et la coopération promotionnelle mais aussi sur des critères durables et des pratiques respectueuses de l'environnement. Le groupe Bel affiche un résultat net en fort recul, à 96 M€ en 2022 contre 524 M€ l'année 2021, en raison de la vente de Leerdammer à Lactalis en 2021 pour une plus-value de 466 M€. Sous l'effet de l'inflation, la marge opérationnelle du groupe s'étioule. Elle est en repli, à 5,2 %, contre 6,6 % en 2021. Le groupe Bel a réalisé un chiffre d'affaires de 3,6 Mrd€ en 2022 (+13,2 % par rapport à 2021 hors taux de change et effet de périmètre). La croissance est principalement portée par le segment fruit et la demande des marchés chinois et d'Amérique du Nord.

Le groupe **Bel** est entré au capital de la start-up de biotechnologie Climax Food Inc. afin de développer des copies de ses fromages emblématiques (Vache qui rit, Babybel, Kiri, Boursin) et enrichir la gamme de sa marque végétale Nurishh. Ce partenariat vise à créer une « nouvelle génération » d'alternatives végétales au fromage, souvent décriées pour leur goût et leur texture trop éloignés des produits d'origine animale. Le recours à l'intelligence artificielle réduit considérablement le temps nécessaire pour développer de nouvelles recettes par rapport aux procédés de R&D classiques. Bel ambitionne de lancer ces nouveaux produits d'ici la fin de l'année 2024 aux Etats-Unis et en Europe.

La **fromagerie Perreault**, à Château-Gontier, va augmenter d'ici 2025 sa capacité de production totale de 245 à 348 tonnes de produits finis par jour. L'entreprise prévoit l'extension de l'atelier de fromagerie, la modification des conditions de rejets des eaux traitées par la station d'épuration et l'extension du plan d'épandage des boues biologiques.

Lactel, marque phare du groupe Lactalis, veut réduire l'impact environnemental de ses emballages. En collaboration avec la société anglaise Ineos, Lactel a développé des bouteilles de lait issues d'un processus de recyclage chimique. En 2022, elle a ainsi mis sur le marché 2 millions de ces bouteilles réalisées en polyéthylène haute densité recyclé. Un chiffre que le laitier entend porter à 7 millions en 2025. Parallèlement, la marque va également accentuer ses efforts dans le déploiement de films de regroupement en plastique recyclé. En 2022, Lactel a écoulé 375 millions de litres de lait. La marque revendique ainsi 18,2 % de parts de marché devant son premier concurrent, Candia, qui pèse pour 14,1 % des ventes.

Lactalis poursuit sa stratégie de croissance externe. En multipliant les acquisitions, le groupe mayennais a vu son chiffre d'affaires passer de 5 Mds€ en 2000 à 28,3 Mds€ en 2022, tiré par l'augmentation du prix de vente de ses produits et ses rachats récents, notamment une partie des fromages de la marque Kraft (hors Philadelphia), populaire en Amérique du Nord, et

Leerdammer. Lactalis (270 usines dans 51 pays, 85 000 salariés) intègre ainsi le top 10 mondial du secteur alimentaire. La société a finalisé l'acquisition de l'entreprise italienne Ambrosi (400 salariés et un chiffre d'affaires de 418 M€ en 2021). Néanmoins, l'industriel a enregistré l'an passé une baisse de sa rentabilité avec un bénéfice net de 384 M€ (- 14 %), faute d'avoir pu répercuter entièrement l'inflation de ses coûts.

Sarthe

LDC investit 5 et 16 M€ dans deux sites qui seront opérationnels avant octobre 2023. Concernant le premier, d'une capacité de transformation de 450 000 poulets, LDC fait construire un nouveau bâtiment de 600 m² pour le site lavallois de sa filiale SNV, dans le but d'agrandir et moderniser l'outil qui fournit la chaîne de restauration rapide KFC. La filiale emploie à Laval 550 personnes. Sur le second investissement, plus conséquent, LDC va bâtir une nouvelle plateforme logistique (5 600 m²) à la Motte Babin. En plus de ces investissements, l'autorité de la concurrence autorise le rachat par LDC de la société Ovoteam auprès du groupe Matines. LDC prévoit déjà 7 M€ d'investissement dans les usines d'Ovoteam à Ambrières-les-Vallées (53), Auneau-Bleury-Saint-Symphorien (28), Naizin-Evellys (56) et Plaintel (22).

LDC a fortement amélioré ses marges avec un résultat opérationnel courant à 300 M€ sur l'exercice 2022-2023 contre 208,5 M€ sur l'exercice précédent. Le résultat net du groupe volailler sarthois ressort à 224,7 M€ contre 165,1 M€ un an plus tôt, avec un chiffre d'affaires de 5,8 Mds€, lui-même en croissance de 15,3 % malgré des volumes en repli de 5,6 %. LDC réaffirme l'objectif des 7 Mds€ de chiffre d'affaires avec un Ebitda de près de 560 M€ en 2026-2027. Sur l'exercice en cours (2023-2024) le cap des 6 Mds€ sera dépassé et le taux de marge opérationnelle maintenu autour de 5 %. L'entreprise a acquis en mai le couvoir Galina Maine (34 salariés) et celui de Savic-Freslon (110 salariés), deux sociétés qui totalisent 35 M€ de chiffre d'affaires. Par ailleurs, le groupe annonce un plan d'investissement additionnel de 200 M€ sur 4 ans visant à répondre à la hausse de la demande de volaille origine France. Au total,

l'enveloppe d'investissement s'élèvera à 300 M€ sur l'exercice.

Reitzel France fait renaître la filière du cornichon français après son abandon presque total au milieu des années 90 au profit de l'Inde. Elle en a conditionné en 2022 quelque 700 tonnes cultivés pour plus de la moitié dans la région. Ces cornichons sont commercialisés principalement sous les marques Hugo et Jardin d'Orante. Le tonnage de cornichons made in France représente désormais 7 % de la production totale de Reitzel France, qui inclut également les condiments. Filiale du groupe suisse Reitzel (100 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2021), Reitzel France emploie au total 130 salariés sur ces deux sites de production (Loir-et-Cher et Sarthe) et envisage de réelles perspectives de développement pour la filière. Ainsi, le fabricant table sur 10 % de part de marché à l'horizon 2026 dans la grande distribution. Reitzel compte également faire croître son segment de restauration à domicile, qui a représenté 20 % des recettes l'année 2022. Et de ce fait, elle envisage un renouvellement d'une partie du parc de machines et un agrandissement de la surface de son site de Connerré de quelque 200 m² pour accompagner ses objectifs de montée en volumes.

En mars, **la charcuterie Ruel**, à Bonnétable, a été frappée d'un important incendie. Au regard de l'ampleur du sinistre, les 50 salariés ne peuvent pas reprendre le travail dans l'immédiat. Créée en juin 1999 à Bonnétable, l'usine est spécialisée dans la préparation industrielle de produits à base de viande.

Vendée

Paso, filiale de Fleury Michon et spécialisée dans les produits apéritifs, va presque tripler la surface de son usine aux Achards qui passera de 4 900 m² à 13 500 m². Cette opération conduira à doubler l'effectif salarié de l'entreprise pour le porter à 260 personnes. Un premier bâtiment accueillera une ligne de minis burgers et de produits apéritifs individuels, actuellement produits à Olonne-sur-Mer. Sont prévus également des bâtiments supplémentaires pour le stockage des matières premières, des produits finis et des déchets ainsi que pour la préparation des

garnitures et des commandes. A l'issue de ce programme, la capacité maximale de production journalière atteindra 50 tonnes contre 20 tonnes en 2022. La consommation annuelle d'eau passera de 6 500 m³ en 2021 à environ 20 000 m³ en 2025. Après un exercice 2020 en recul et déficitaire, Paso a vu son activité se redresser spectaculairement en 2021, année conclue sur un chiffre d'affaires de 29,4 M€ (23,7 M€ en 2019) et un résultat d'exploitation de 1,1 M€ (0,4 M€ en 2019). Paso vise à atteindre 50 M€ de chiffre d'affaires sur l'exercice en cours et 100 M€ d'ici 5 à 7 ans. A cette fin, la marque de produits apéritif traiteur, détenue par Fleury Michon, a doublé ses effectifs commerciaux au siège des Achards et continue à étoffer sa force de vente, qui représente désormais 11 % de ses effectifs.

La **Mie Câline**, fabricant de boulangerie-pâtisserie, voit sa production affectée par la situation économique et tente de s'adapter depuis 2022. La consommation énergétique de l'usine sera multipliée par trois en 2023, soit un total de 4,5 M€ en 2022. Cette hausse est couplée à celle du coût des matières premières. Le surcoût total s'élèvera à 12 M€ en 2023, soit 12 % du chiffre d'affaires estimé à 100 M€. Pour ne pas léser le consommateur, ni affaiblir le franchisé, l'entreprise maintient la qualité des produits et rogne sur sa marge en augmentant légèrement le coût de fabrication de ses produits de 8,8 % en moyenne. Elle achemine vers les franchisés près de 20 000 tonnes de ses produits par an partout en France. Les franchisés répercutent à leur tour cette hausse sur leurs tarifs de vente de 7 % en moyenne. Par ailleurs, la Mie Câline (2 200 salariés) doit faire face à la difficulté de recrutement. 35 postes sont à pourvoir sur le site de production à Saint-Jean-de-Monts.

L'usine **Brioche Fonteneau** de L'Herbergement augmente sa capacité de production de 20 %. Pour accompagner son développement, l'entreprise a mis en place une journée de recrutement. Au total, plus d'une trentaine de postes sont à pourvoir en CDI. La société emploie plus de 370 personnes sur trois sites de production (Boufféré, L'Herbergement et La Copechagnière). Elle produit plus de 19 000 tonnes de brioches par an. Son

chiffre d'affaires était de 44,4 M€ en 2019.

Europe Snacks, spécialisé dans les snacks salés à marque de distributeur, s'apprête à reprendre 100 % des parts de l'anglais Burts Snacks. Burts affichait un chiffre d'affaires de 76 M€ en 2022 avec 350 salariés et 2 usines à Plymouth et Leicester. Cette acquisition conforte le groupe vendéen qui vise un chiffre d'affaires de 800 M€ d'ici fin 2025. L'acquisition de Burts portera Europe Snacks à 650 M€ de chiffre d'affaires en 2023, contre 380 M€ en 2020. Le groupe a multiplié ses ventes par 16 en 15 ans. Il comptait 1 900 salariés dans 8 usines avant l'intégration de Burts.

SODEBO, entreprise aux 3 000 salariés et 494 M€ de chiffre d'affaires, spécialisée dans les produits traiteurs frais, construit avec EDF ENR un parc photovoltaïque de 95 000 m², pour sa seule consommation. Le projet, lancé en 2020, devrait être entièrement abouti d'ici l'année 2024 et il sera le plus grand de France par sa surface. Il permettra à Sodebo de produire l'équivalent de 11 % de sa consommation d'électricité annuelle totale.

La **Cavac** a inauguré, le 24 mars, un nouvel atelier de conditionnement de légumes secs et graines sur son site de Mouilleron-Le-Captif. L'atelier a nécessité un investissement de 5,2 M€ dont 1,5 M€ d'aides via le plan protéines végétales financé dans le cadre de France relance. L'objectif est de créer davantage de valeur ajoutée en augmentant la part vendue en grande distribution et en restauration. Sur 8 000 tonnes de légumes secs produits par les adhérents de CAVAC, 80 % sont actuellement vendus à des industriels et 20 % seulement conditionnés pour la grande distribution et la restauration domicile. Cavac cultive actuellement 5 500 ha de légumes secs et graines et ambitionne de produire sur 1 000 ha supplémentaires.

La **Cavac** prend une participation « très majoritaire » au capital de Cosset, une société de négoce de céréales et d'approvisionnements. Sur l'exercice clos en juin 2022, Cosset affichait un chiffre d'affaires de 89,8 M€ et un résultat net de 795 k€. Le groupe Cavac a réalisé un chiffre d'affaires consolidé d'1,16 Md€ en 2022 avec 1 718 salariés

sur 130 sites. Le groupe réunit 4 755 exploitations agricoles.

Fleury Michon achève un programme d'efficacité énergétique sur 4 de ses sites (Chantonay charcuterie, Pouzauges, Chantonay traiteur de la mer et Cambrai). Engagé en 2019, celui-ci permettra d'économiser 9 500 MWh par an sur l'électricité (5 000 MWh) et le gaz (4 500 MWh PCS), ce qui correspond à 6 % des

besoins énergétiques du groupe dans son ensemble. L'effort sera poursuivi puisque le groupe formule le nouvel objectif d'une baisse de consommation énergétique de 30 % d'ici 2030. A cette économie d'énergie, le groupe fait valoir l'apport énergétique des ombrières en cours de déploiement qui généreront 5 % de la consommation électrique du groupe. Ce plan s'inscrit dans le cadre du programme d'investissement de 100 M€ sur 4 ans annoncé par le groupe

en 2021, lequel a notamment permis d'investir 10 M€ dans une nouvelle ligne de plats cuisinés à Mouilleron-en-Pareds et 6 M€ sur le système de fin de ligne (palettisation, robotisation) sur ce même site. En partenariat avec le Suisse Planted, Fleury-Michon développe une gamme d'émincés à base de pois, qui comporte trois recettes : aux épices douces, aux herbes et rôtis.

Liste des annexes à télécharger

Cotations des céréales et oléoprotagineux

IPAMPA

IPPAP

Abattages des animaux (bétail, volailles et lapins)

Cotations animales (bétail, volailles, lapins et oeufs)

Livraison de lait et prix du lait

Cotations fruits et légumes sur le site <https://rnm.franceagrimer.fr/>

Ont participé à l'élaboration de ce document :

A la une : C. BOUEY (SREFOB), C. BERCHON (SREAF)

Contexte météorologique : C. HERBILLON (SRISE)

Productions végétales : J.C BOUHIER, P. GUERIN, A. KETERS, S. MARCHAND, Y. RIGAUD, C. HERBILLON (SRISE)

IPAMPA : O. GROSMEISNIL (SRISE)

Productions animales et commerce extérieur : O. GROSMEISNI, B. ROBERT, C. FOUCHARD, V. SALAÛN (SRISE)

IAA : C. BERCHON (SREAF)

Coordination : C. HERBILLON (SRISE)

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Annick Baille
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédactrice en chef : Hélène Guillard
Rédaction : DRAAF
Composition : Isabelle Laurens
ISSN 2725-7150 - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2023